

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. AVRIL

1777.



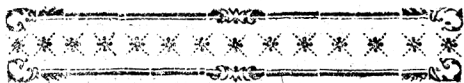
A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
des Commissaires-Examinateurs.*

Livres nouveaux rentrés.

- Barbier (le) de Séville, ou la précaution inutile, comédie en quatre actes, par Mr. de Beaumarchais, in-octavo. *Paris* 1775.
- Commentaire nouveau sur l'Edit perpétuel du 12 Juillet 1611, in-12°. *Lille.*
- Europe (l') française, par Mr. le Marquis Caraccioli, auteur de la gaité, 12°. *Liege* 1777.
- Esprit d'Henri IV, Lettres, partie de chasse & drames, in-8°. *Paris* 1776.
- Diatribe Clementine, ou dissertation dans laquelle on discute, pour le fait & pour le droit tout ce qui concerne les lettres publiées sous le nom du Pape Clément XIV (Ganganelli) in-12°. *Avignon* 1777.
- Incas (les) ou la destruction de l'Empire du Pérou, par Marmontel, deux vol. grand 8°. *Paris* 1777.
- Lettres intéressantes du Pape Clément XIV (Ganganelli) traduites de l'Italien & du Latin, 2 vol. in-12°. *Paris* 1777.
- Manière d'enseigner & d'étudier les belles-lettres, par Mr. Rollin, 4 vol. in-12. 1777.
- Sermons choisis sur divers sujets, sur plusieurs Mystères, avec des Panégyriques & des discours ecclésiastiques, prononcés dans différents Séminaires de Paris, 2 vol. in-12. *Bruxelles* 1775.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. AVRIL

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Voïage littéraire de la Grèce , ou lettres sur les grecs anciens & modernes , avec un parallele de leurs mœurs. Par Mr. Guys, secrétaire du Roi , de l'académie des sciences & belles-lettres de Marseille. Nouvelle édition, revue , corrigée & considérablement augmentée. Deux volumes in-8°. A Paris , chez la veuve Duchefne ; à Liege, chez Demazeau 1777.

TL y a long-tems que nous n'avons lu aucun ouvrage avec autant de plaisir que celui-ci. Un sage qui voïage avec un œil vraiment observateur , qui porte dans ses

courues un esprit orné de tous les genres d'érudition, & qui augmente encore ses richesses par les observations mêmes, qu'il pare & qu'il embellit avec ce qu'il possède déjà; un philosophe qui dans une multitude d'objets propres à nourrir des réflexions en tout genre, ne goûte que celles qui sont assorties aux droits & aux honneurs de la vertu; c'est la vraie idée du voyageur, dont nous donnons ici les précieux mémoires; c'est le résultat des voyages du prudent Ulysse, qui au témoignage d'Horace, laissant par-tout des exemples de sagesse, entretenoit & fortifioit cette même sagesse par les leçons des événemens & par des objets divers :

..... *Quid virtus & quid sapientia possit
 Utile proposuit * nobis exemplar Uliſſen ,
 Qui domitor Trojæ multorum providus urbes
 Et mores hominum inſpexit.* Hor. l. 1. ep. 2.

Les lettres sur la Grèce, dont il a déjà paru une édition, comprennent le premier tome tout entier & une partie du second. On trouve dans celui-ci un voyage de Sophie à Constantinople & un voyage d'Italie suivi de quelques opuscules. Nous donnerons un exemple de la manière de narrer de Mr. Guys. " Nous sommes arrivés ici
 „ (à Philippopoli) ce matin, & nous ne
 „ partirons qu'après-demain. Notre route a
 „ été des plus agréables. Toujours nous avons
 „ rencontré *locos lætos & amœna vireta*. Je
 „ ne fais par quelle route Orphée descendit
 „ aux enfers; mais je crois retrouver ici les

„ Champs élysiens si vantés. Quel plaisir pour
 „ moi, de voir le mont Hœmus, que Vir-
 „ gile a chanté; ce mont sur lequel Aristée,
 „ selon Diodore, devint invisible & fut re-
 „ gardé comme un dieu par les barbares de
 „ ces cantons ! Je crois en effet que s'il
 „ monta sur le sommet de la montagne, on
 „ ne le vit plus ; car on n'y voit que des
 „ brouillards. Vous savez qu'Aristée, père
 „ du malheureux Actéon, après avoir par-
 „ couru la Sicile, vint rejoindre Bacchus
 „ en Thrace * ; cela m'a engagé ce matin à
 „ lire tout ce que Virgile dit de lui dans le
 „ beau récit de la mort d'Euridice. Il est
 „ naturel que ceux qui aiment les Muses,
 „ aiment aussi les lieux que les premiers
 „ poètes ont chantés. Que j'aime aussi la
 „ Fontaine d'avoir dit :

* Diod. lib.
IV.

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi ;
 Lieu fécond en sujets propres à notre emploi :
 Ne verrai-je jamais rien de toi, ni la Thrace,
 Ni ces murs élevés & bâtis par les dieux,
 Ni ces champs où couroient la fureur & l'audace,
 Ni des tems anciens enfin la moindre trace,
 Qui pût me retracer l'image de ces lieux ?

„ J'ai vû l'endroit où l'on prétend que
 „ Troye fut bâtie. Je vois à présent des
 „ lieux aussi fameux, & sans être inspiré
 „ comme notre fabuliste, je goûte tout le
 „ plaisir qu'il souhaitoit. Quelquefois mon
 „ imagination s'égaré dans ces belles plai-
 „ nes. J'ai cru voir & entendre ce matin
 „ l'ombre d'Orphée. Elle me disoit, après
 „ Virgile :

Là toujours occupé d'un malheureux amour,
 Je chantois Euridice au lever de l'aurore ;
 Et quand la sombre nuit chassoit l'astre du jour,
 Je chantois Euridice encore.
 Je conçois mes malheurs aux échos d'alentour,
 De l'Heber en soupirant, je parcourois les rives :
 De l'Heber les ondes plaintives
 A mes tristes accens répondoient à leur tour.

„ Voilà ce que m'a dit Orphée. Au reste,
 „ les voyageurs sont sujets à rêver, & dans
 „ la Thrace plus qu'ailleurs „

L'érudition variée & agréable de Mr. G.
 est dirigée par une philosophie sage, qui
 dans un grand nombre d'idées riantes en
 présente quelques fois de tristes & de som-
 bres, mais exprimées d'une manière qui at-
 tache & qui fait supporter à l'homme des
 vérités dures. “ Notre vie, hélas! est si fra-
 „ gile; la jeunesse légère & dissipée ne son-
 „ ge ni à l'avenir ni à l'emploi du tems.
 „ L'homme mûrit fort lentement; & quand
 „ sa raison est perfectionnée par l'expé-
 „ rience, il jouit trop peu de tems de lui-mê-
 „ me & des connoissances qu'il a acquises.
 „ L'instant auquel on est parvenu au point
 „ de maturité, où l'entendement n'acquiert
 „ plus de nouvelles forces, est celui où il
 „ commence à décliner. Le mouvement ne
 „ s'arrête pas; il faut nécessairement mon-
 „ ter ou descendre. Tout suit en ce point
 „ la loi générale des êtres, qui ont tous dans
 „ leurs progrès même les causes de leur de-
 „ struction. Dans les fruits que produit la
 „ terre, la parfaite maturité ne fait qu'an-
 „ noncer la corruption qui la suit de près „

Ailleurs il fait cette réflexion solide & touchante sur les ressources que présente la religion contre l'horreur de la mort. “ Le
 „ vieux Anacréon laisse tomber sa couronne
 „ de myrthe au pied d'un cyprès, où ses
 „ genoux tremblans l'obligent de se reposer.
 „ Horace au milieu des festins, entend des
 „ voix funebres ; il s'écrie qu'il voit un
 „ tombeau hérissé de ronces & d'épines au
 „ bout de la route fleurie, où il cueille les
 „ roses de la volupté. Telle est la philoso-
 „ phie païenne : sur le bord de la tombe
 „ elle appelloit les plaisirs. Les grecs mo-
 „ dernes, après avoir pleuré sur le tom-
 „ beau, y font encore des festins & des
 „ danses. La philosophie chrétienne déplore
 „ cet excès de délire & d'erreur ; elle fixe
 „ nos idées sur des objets plus grands, plus
 „ sérieux, plus conformes à la dignité de
 „ notre être, & sur-tout infiniment plus
 „ propres à nous assurer le véritable bon-
 „ heur „

Dans la description de la licentieuse Grèce, il étoit difficile de ne pas tracer des tableaux inquiétans pour les ames délicates ; on sera surpris, dans ce siècle, de l'attention scrupuleuse que Mr. G. a mis à éviter cet écueil. “ Je ne m'étendrai pas davantage sur un
 „ sujet trop dangereux à traiter. N'imitons
 „ pas trop les anciens, qui souvent n'é-
 „ toient pas plus chastes dans leur prose que
 „ dans leurs vers. Ce n'est pas donner bon-
 „ ne opinion de ses mœurs que de se per-
 „ mettre

„ mettre dans ses écrits une liberté peu dé-
 „ cente (a) „

“ Le vice , dit- il ailleurs , a rendu plus
 „ d’une fois hommage à la vertu. Ainsi
 „ Properce , qui nous a laissé , comme Ovide ,
 „ les tableaux les plus effraians pour la pu-
 „ deur , a condamné les tableaux indécens
 „ & dangereux pour l’innocence ; il les ap-
 „ pelle *les corrupteurs de la jeunesse & de*
 „ *la beauté*. Il regrette cet ancien tems où
 „ l’on ne voïoit point sur les murs sacrés
 „ d’une maison chaste & respectable ces ob-
 „ jets profanes de débauche & de volupté.

Quæ manus obscœnas depinxit prima tabellas.

Et posuit castâ turpia visa domo ,

Illa puellarum ingenuos corruptit ocellos ,

Nequitiaque sua noluit esse rudes.

Non istis olim variabant tecta figuris ,

L. 2. El. 6° *Cùm paries nullo crimine pictus erat.*

Les observations de Mr. G. sur la peste si commune parmi les turcs , méritent l’attention des médecins. “ L’ail , les liqueurs ,
 „ le vin , le vinaigre & les parfums sont les
 „ préservatifs que les grecs emploient. J’ai
 „ lieu de croire que le vin est recommandé
 „ par tradition (b) ; car vous avez vû qu’on

(a) *Rarò moribus exprimit Catonem , quisquis versibus exprimit Catullum. Muret.*

(b) *In pestilentia ac peregrinationibus vim magnam auxiliandi vinum habere dicitur. Plin. l. 23.*
 --- On fait que les soldats romains portoient leur provision de vinaigre dont ils versoiènt quelques gouttes dans de l’eau d’un puits qu’ils

invoquoit Bacchus autant qu'Apollon. Les
 soldats de César en Italie ne se garanti-
 rent de la peste qui ravageoit cette con-
 trée, qu'en buvant à l'excès du vin dont
 ils trouverent bonne provision. . . . Un
 buveur d'eau ne doit donc pas voïager en
 Turquie. . . . J'ai logé à Constantinople
 chez un grec nommé Crutta qui avoit eu
 cette maladie. Lorsqu'elle faisoit des pro-
 grès, il buvoit du vin pur plus qu'à l'or-
 dinaire, & me conseilloit d'en faire au-
 tant. Mon pere qui avoit vû la peste en
 Egypte & qui étoit commissaire à Mar-
 seille lorsqu'elle y regnoit, buvoit du vin
 de Chypre avant d'aller faire sa tournée.
 Il m'a souvent parlé d'un homme qui n'a-
 voit d'autre occupation que celle d'enter-
 rer ses pestiférés. Il étoit toujours ivre &
 n'avoit jamais eu la moindre atteinte du
 mal. A Constantinople les femmes grec-
 ques qui vont soigner les malades lorsque
 la contagion entre dans nos maisons, ne
 demandent que de l'eau-de-vie pour s'en
 préserver, & elles en boivent souvent.

On fait que durant les ravages que les
 fièvres putrides firent parmi nous dans ces
 dernières années, le peuple, & en général
 ceux qui ne faisoient pas usage du vin, en
 furent attaqués plus généralement que ceux
 à qui cette boisson étoit familiere. On fera

ne connoissoient point, avant de la boire. Par
 cette boisson antiputride ils se garantissoient sou-
 vent des maladies épidémiques.

peut-être surpris de ce que Mr. G. semble attribuer plus de vertu au vin de Chypre qu'à des vins aigres, tel que le Moselle, le vin de Rhin. Mais outre que ces derniers vins sont très-rares en Turquie, & qu'il seroit assez inutile d'en conseiller l'usage, on peut dire qu'ils sont fort bilieux & produisent plus d'aigreur que le vinaigre même quand il a beaucoup de force. Les vins spiritueux participent à la faculté qu'ont les esprits en général de préserver de la putréfaction (a). ----- Mr. G. fait encore d'autres réflexions sur la peste, que nous rapporterons sans prétendre les faire agréer à tous les lecteurs. " Vous trouverez dans l'histoire, que les chrétiens de l'orient marquoient leurs enfans d'une croix pour les garantir de la contagion. Cosroës, roi de Perse, rétabli sur le trône par l'Empereur Maurice après la bataille gagnée sur ses sujets, lui envoya des turcs qu'on trouva parmi les prisonniers. On remarqua qu'ils portoient sur le front l'empreinte d'une croix. Maurice leur en ayant demandé la raison, ils répondirent que dans un tems de peste, quelques chrétiens avoient conseillé aux femmes turques de marquer ainsi leurs enfans, & qu'en effet ils avoient été préservés de la contagion....

(a) Les vins & les liqueurs fortes donnent de la résolution & du courage, bannissent la pusillanimité & la crainte. Autre bon moyen, & peut-être le plus sûr contre la peste.

„ Nos missionnaires Jésuites faisoient remar-
 „ quer aux grecs latins de Chio que la peste
 „ les épargnoit, & ne faisoit des ravages
 „ que parmi les turcs & les grecs schisma-
 „ tiques. Quelquefois, disent-ils, il n'y
 „ meurt personne parmi les latins, tandis
 „ que la peste enleve par centaines les grecs
 „ & les turcs. . . . Les missionnaires en par-
 „ lant de la peste de Constantinople de 1707,
 „ qui enleva le tiers des habitans, disent qu'à
 „ celle de Smyrne les latins ne perdirent
 „ que leur évêque, âgé de plus de 80 ans,
 „ en 1714 „. Nous ne rapportons ces ob-
 „ servations que parce qu'elles sont d'un *secré-*
taire du Roi, & d'un académicien.

Le voiage de Sophie à Constantinople,
 & celui d'Italie présentent moins de lumie-
 res & moins de recherches que les *lettres*
sur la Grèce, mais on les lit avec plaisir,
 & Mr. G. fait donner de l'intérêt jusqu'aux
 plus petites aventures de son voiage. Dans
 les jugemens qu'il porte des différens objets
 qu'il observe, il est toujours raisonnable,
 modéré, juste, très-éloigné de l'exagération
 & des imputations odieuses. En parlant des
 superstitions & de l'excessive crédulité des
 Italiens, il s'exprime de cette sorte. “ Que
 „ dirois-je de l'état de la religion à Rome
 „ & en Italie ? Ce qu'on doit dire de cette
 „ monnoie d'or & d'argent, toujours néces-
 „ faire, toujours précieuse, toujours la même
 „ aux yeux du peuple ; mais si fort altérée
 „ par l'alliage & la refonte de l'espece, que
 „ n'ayant plus sa valeur primitive, elle ne

„ conserve que celle que lui donne l'em-
 „ preinte respectable de l'auguste Souverain
 „ qu'elle représente & qui nous l'a don-
 „ née dans toute sa pureté „. A cette belle
 comparaison Mr. G. pouvoit ajouter que le
 culte divin & l'aspect des temples présente
 en Italie , mais sur-tout à Rome , une sim-
 plicité auguste , une dignité , une majesté
 qui faisoit dire à Miffon : *En ce moment je
 suis catholique* , & qui mettoit ce vers dans
 la bouche de notre auteur :

Oui , je viens dans son temple adorer l'Eternel.

A la fin de ce volume on trouve une dis-
 fertation sur *le bon vieux tems*. Elle porte
 pour inscription :

Damnosa quid non imminuit dies ? Hor.

Dans la première partie l'auteur prouve
 que *le bon vieux tems* , pris dans sa généra-
 lité , est un tems idéal. “ En remontant à la
 „ source de l'histoire & de la fable , nous
 „ trouverons que *le bon vieux tems* & le
 „ fabuleux âge d'or ne font qu'un
 „ Le philosophe , l'historien & le poëte ont
 „ également adopté cette tradition , parce
 „ qu'elle devenoit un sujet d'instruction ,
 „ en ce que , pour essayer de rendre les
 „ hommes meilleurs , on leur faisoit l'éloge
 „ de ceux qui n'étoient plus „. La seconde
 partie réalise *le bon vieux tems* , & montre
 qu'il existe encore , mais épars , dans des
 lieux & des circonstances où il faut le cher-
 cher. “ L'erreur commune a été d'appeller

„ *le bon vieux tems* par préférence, celui où
 „ l'on a connu des familles vertueufes, qui
 „ ont été de tous les tems, que vous trou-
 „ verez à la cour, ainfi qu'à la ville, & qui
 „ pour attirer vos regards, doivent être dans
 „ un féjour où dominant & les vices & l'in-
 „ trigue, comme la fameufe Arethufe :

Dans l'onde fortunée,
 Roule au fein furieux d'Amphitrite étonnée,
 Un fable toujours pur & des flots toujours clairs
 Que ne corrompt jamais l'amertume des mers.

„ Suivez-moi, & vous trouverez *le bon vieux*
 „ *tems* chez ce pere de famille, qui dans fa
 „ retraite bénit le jour, & la table où il a le
 „ bonheur de raffembler fes enfans autour
 „ de lui. Il jouit, en leur souriant, de fa
 „ poftérité & de leurs plaifirs ; il écoute avi-
 „ dement les plus âgés, qui lui racontent
 „ ce qu'ils ont faits & ce qu'ils ont appris,
 „ tandis que les plus jeunes, plus careffans
 „ & plus timides, parce qu'ils font plus foi-
 „ bles, le ferrent étroitement, embraffent fes
 „ genoux, l'interrogent, l'affiégent à l'envie,
 „ & *circum oscula pendent*. Le vieillard ne
 „ fe dégage, que pour aller leur montrer fes
 „ vignes, fes vergers & tout ce qu'il a
 „ planté, pour eux plus que pour lui „.

Il y a cependant ici une réflexion à faire,
 & elle paroît avoir échappé à Mr. G. *Le bon vieux tems* fe réalife fans doute dans tous les tems ; mais quand la probité, les mœurs, la tempérance, & la religion garant de tout cela, fouffrent des dévaftations

extraordinaires, comme il arrive par intervalle dans la suite des siècles, alors la reproduction du *bon vieux tems* est bien plus rare, & il faut plus de recherches pour le découvrir; de sorte que dans ces tems on dit en toute vérité :

Damnosa quid non imminuit dies ?

On trouve dans cet estimable ouvrage quelques inexactitudes, quelques observations faites trop légèrement & avec précipitation, quelques contradictions, mais en petit nombre (a). Quel est le livre qui soit absolument à l'abri de ces défauts. Nous n'en connoissons pas dont on puisse dire avec plus de raison :

Opere in tanto fas est obrepere somnum.

➡ Après que nous eumes fini cet article, & donné à l'auteur avec une vraie satisfaction des louanges méritées; une certaine inquiétude, dont il nous seroit difficile de rendre raison, nous a porté à faire une seconde lecture de cet ouvrage pour

(a) Par ex. tome 1er. p. 304, il est dit : *La plupart des anciennes inscriptions nous instruisent du respect qu'on avoit pour les cendres des morts & pour les tombeaux* Cependant dans la page précédente on dit en termes exprès : *Voici ce que Strabon dit des Arabes* " *Mortua corpora haud* „ *magis quàm stercus putant; quo sensu Hera-* „ *clitus dicit, cadavera hominum magis abjicien-* „ *da quàm stercus : quapropter Reges etiam in* „ *sterculiniis defodiuntur. Geog. l. 16 „.*

fixer des objets, que la distraction inséparable d'une longue lecture, pouvoit avoir dérobés à l'examen. Avec quelle douleur n'avons nous pas vû qu'un homme si raisonnable & si chrétien que Mr. G. avoit cru devoir aussi sacrifier à la belle philosophie? & cela sans doute pour obtenir en faveur de son livre le brevet de gloire de la part des tyrans de la littérature, & des dispensateurs exclusifs de la célébrité. Ce sacrifice se fait à la page 413 du second tome, la liturgie n'en est pas longue, ni les cérémonies fort imposantes, mais il est suffisant pour caractériser une vraie infidélité & une inconséquence d'autant plus odieuse aux ames droites que celle de l'auteur sembloit en être absolument incapable. Qui auroit cru, que cet homme qui avoit parlé de la religion chrétienne, de la décence, des mœurs, dans les termes de la persuasion, ne verroit tout-à-coup dans le Vicaire de J. C. qu'un *vrai despote* (a) & dans son pouvoir spirituel qu'un *empire fondé sur l'opinion*; que rien

(a) Quand même le gouvernement temporel de l'état du Pape, mériteroit le nom de *despotisme*, il feroit de l'équité & de la décence d'y ajouter au moins les observations que les Protestans eux-mêmes n'ont cru pouvoir négliger. " Le Pape, dit le protestant Addison, est ordinairement un homme de grand savoir & de grande vertu; parvenu à la maturité de l'âge, & de l'expérience; qui a rarement ou vanité, ou plaisir à satisfaire aux dépens de son peuple " &c. „ *Suppl. aux voyages de Misson*, p. 126.

n'est plus semblable au Sultan des turcs que le Pape ; rien de plus semblables aux visirs & aux bachas que les cardinaux , &c. &c. Mr. G. ne craint pas de faire connoître son ignorance dans l'histoire ecclésiastique , le droit canon , la théologie &c. , en disant que le Pape peut être déposé par le collège des cardinaux , &c. &c. Le moïen de concevoir qu'un voïageur qui avoit si prudemment évité tous les écueils & tous les gouffres d'une longue navigation , ait pû à la fin de sa route froisser son navire contre un rocher fameux par tant de naufrages ! C'est le cas de dire avec un homme qui savoit bien peindre les malheurs :

*Famque pedem referens , casus evaserat omnes ,
Cum subito incautum dementia cepit.* 4. Georg.



Epitome Commentariorum Guiliel. Estii & Cornelii à Lapide in omnes D. Pauli epistolae , per Joannem à Gorcum. Editio nova. *Abrégé des Commentaires d'Estius & de Cornelius à Lapide , par Jean de Gorcum.* Nouvelle édition. A Louvain chez Van Overbeke. 1776 , grand in-8°. de 717 pag.

Cette édition a plusieurs avantages sur les précédentes. On y a inséré le texte de St. Paul , ajouté les préfaces d'Estius , & placé à la tête de l'ouvrage un précis de la vie des deux commentateurs & de l'abréviateur , avec une notice & un jugement littéraire

faire de leurs différens ouvrages , par Mr. Paquot. Il y a , comme l'on fait , peu d'écrivains qui aient manié l'histoire littéraire avec plus de succès que ce savant ; celle qu'il nous a donné des Pais-bas est un vrai chef-d'œuvre en ce genre par l'étendue des recherches , la sagesse de la critique , l'équité , & sur-tout la parfaite orthodoxie de l'auteur (a). En parlant d'Estius, Mr. Paquot observe que les grandes lumieres de cet habile professeur n'ont pas empêché qu'il n'y ait dans ses ouvrages quelques propositions dures , qui ont besoin d'une interprétation favorable : *ex his colliget prudens lector , esse in Estio quæ cautè legenda sunt... neque soli Simonio , sed aliis theologis , & iis quidem Augustino addictis , displicere quædam ab Estio dicta.* Il fait une observation semblable en parlant de Jean de Gorcum. Parmi les ouvrages d'Estius, Mr. Paquot place une Elegie sur la liberté ou l'indifférence de religion , ce qui prouve que du tems d'Estius il y avoit de beaux esprits qui pensoient aussi philosophiquement que les nôtres. *Elegia de liberâ religione , quam Estii temporibus affectabant ii quos politicos vocabant , ab hodiernis tolerantibus & philosophis , deistis , seu atheis , parùm aut nihil diversi.*

(a) Voyez le compte que nous en avons rendu dans le Journal d'Août 1771, p. 81, ou l'on trouve aussi l'annonce de ses excellentes notes sur Molanus.

Le savant historiographe réfute admirablement la pédanterie des auteurs du *nouveau dict. hist. portat.*, au sujet de Cornelius à Lapidé. Ces compilateurs, très-superficiels par eux-mêmes, ont cru devoir servir le goût d'un siècle à brochure, en déprimant tous les ouvrages érudits & en calomniant les vrais savans. Mr. Paquot observe que dans le tems même où l'esprit de parti entre les catholiques & les protestans étoit dans toute sa force, les luthériens ont fait de Cornelius à Lapidé un cas tout-à-fait particulier. Les commentateurs catholiques ont trouvé dans ce grand ouvrage une mine vraiment riche où ils ont puisé à l'aise; les prédicateurs en ont fait aussi un très-grand usage.

Mr. Paquot s'occupe de quelques autres ouvrages, en particulier d'une *histoire des chanoines*, que le public attend avec une impatience mesurée sur les talens de l'auteur; mais Mr. P. a des maximes si différentes des écrivains de ce siècle, qu'il est à craindre que le public n'attende encore long-tems: il est si grand ami de l'exacritude, qu'il ne se lasse pas de relire, de vérifier, de réformer. C'est littéralement l'homme d'Horace *. Nous savons cependant que bien des gens de lettres dissimuleroient volontiers quelques imperfections en faveur d'une plus prompté jouissance.

* *Nonum-que prematur in annum, membranis intus positis.*

Le voïageur françois, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau monde, mis au jour par Mr. l'abbé de la Porte. Tomes XXI & XXII, prix 3 livres relié. A Paris chez L. Cellot, imprimeur-libraire, rue Dauphine 1776 (a).

Quitter son sol natal, les aïfances & les commodités de la vie humaine, pour errer au profit de ses semblables, c'est un sacrifice si estimable aux yeux des hommes. & si précieux en lui-même, que Dieu l'a souvent récompensé par des faveurs & des protections tout-à-fait particulieres (b) : mais quand au fond d'un cabinet tranquille, loin de tout danger, & également éloigné de tous les objets dont on prétend rendre compte, on assemble les observations des autres, l'œuvre est certainement moins méritoire, & les rapports du voïageur immobile sont moins authentiques. L'abbé de la Porte, homme de génie & de talens, a parfaitement compris la situation critique où il se trouvoit vis-à-vis de ses lecteurs, & c'est

(a) Voyez le compte que nous avons rendu des deux volumes précédens, le 15 Décembre 1775, p. 865.

(b) *Multa vidi errando, & plurimas verborum consuetudines. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum horum causâ, & liberatus sum gratiâ Dei. Eccli. 34.*

à un choix prudent & sage qu'on doit attribuer quelques morceaux estimables qu'on trouve dans la description du Dannemarck, de la Suède & de la Pologne, qui font la matière de ces deux volumes.

En parlant de la législation civile & de la marche des procédures usitées en Dannemarck, Mr. de la P. condamne, avec raison, la longueur & l'incertitude des procès qu'on discute dans d'autres provinces : “ Ce qui
 „ doit prévenir en faveur des loix de ce
 „ país, c'est le petit nombre des procès qui
 „ s'y élevent, la promptitude avec laquelle
 „ ils finissent, & la manière dont on y envisage la jurisprudence. Ailleurs elle est
 „ regardée comme une science qui exige de
 „ la part des avocats & des juges les études
 „ les plus sérieuses. Ici il suffit d'être membre de l'état pour entendre les loix, défendre & juger ses concitoyens. Adaptées
 „ aux mœurs présentes, elles ne sont point
 „ chargées de ces principes arbitraires, de
 „ ces fictions chimériques, dont le droit romain n'est point exempt „

L'éducation des princes destinés à regner, est en quelque façon le germe de la félicité publique ; le choix d'un gouverneur, des maximes qu'on leur inspire, les exemples sur lesquels ils se forment, intéressent, tous les peuples de l'empire. En parlant du prince héréditaire de la couronne de Suède, l'abbé de la P. rapporte ces judicieuses réflexions. “ Quel soin que celui d'être chargé de former la jeunesse des Souverains, de jeter

„ dans ces ames destinées au trône , les
 „ premières semences du bonheur des peu-
 „ ples & des empires ; de régler des passions
 „ qui n'auront plus d'autre frein que l'au-
 „ torité ; de prévenir des vices ou d'inspirer
 „ des vertus , qui doivent être , pour ainsi
 „ dire , les vertus & les vices publics ; de
 „ leur montrer la source de leur grandeur
 „ dans l'humanité ; de leur faire sentir qu'ils
 „ sont grands , & de leur apprendre à l'ou-
 „ blier ; de leur élever les sentimens en leur
 „ adoucissant le cœur ; de diriger leur sen-
 „ sibilité & de les éloigner de la foiblesse ;
 „ de les porter à la gloire par la modéra-
 „ tion ; de tourner à la piété des penchans
 „ à qui tout va préparer le poison du vice ;
 „ d'en former des maîtres & des peres !
 „ Mais ces principes ne feront sur eux qu'une
 „ impression très-foible , si hors de la pré-
 „ sence de ceux qui sont chargés de leur
 „ instruction , ils voient la réfutation des
 „ plus belles maximes , dans tout ce qui se
 „ passe autour d'eux „

Le jugement que porte notre voïageur de
 l'éloquence polonoïse ; prouve bien qu'il
 possède les regles de l'art & qu'il se fait un
 devoir de proscrire le mauvais goût dès que
 l'occasion se présente de réclamer les droits
 de la bonne littérature. “ Ceux qui courent
 „ cette carrière , préfèrent au talent de pen-
 „ ser , le petit mérite de faire des antithe-
 „ ses , & d'aligner froidement de grands
 „ mots , qu'ils prennent pour de l'éloquen-
 „ ce „ Excellente critique , mais ne regard-

de-t-elle que les polonois ? Les françois du jour n'adoptent-ils pas aussi l'éloquence des antitheses & des grands mots alignés ?

La politique de Mr. l'abbé n'est pas toujours favorable à celle des philosophes ; il lui échappe de tems en tems des observations qui détruisent par des argumens de fait les déclamations les plus bruiantes contre le clergé. Le célibat religieux est sur-tout excellemment vengé par cette remarque sur la dépopulation de la Suede : “ Cependant
 „ ce seroit une erreur de penser que cette
 „ vaste contrée eût toujours été aussi déserte
 „ que nous la voions aujourd'hui. Des preu-
 „ ves historiques présentées aux derniers
 „ états , certifient que ce país malgré le cé-
 „ libat du clergé & des cloîtres , avoit , il y
 „ a trois siècles , trois fois plus de monde.
 „ Un dénombrement fait par ordre du gou-
 „ vernement , prouve que la Suede n'a pas
 „ aujourd'hui deux millions cinq cents mille
 „ habitans (a) „.

L'enthousiasme avec lequel Mr. l'abbé de

(a) Rien de plus évidemment favorable à la population d'un pays que le célibat des prêtres. Ces hommes pieux en isolant à l'étroit leur existence , donnent à d'autres le moyen d'étendre & de perpétuer plus aisément la leur. Le célibat religieux en supprimant quelques générations , en facilite beaucoup d'autres. --- Ce célibat honore la religion & maintient la dignité du culte divin ; la religion respectée , arrête la dépravation des mœurs , vrai gouffre où s'abîment tous les jours des générations sans nombre.

la P. attaque dans toutes les occasions les ministres de Dieu , le célibat , les biens ecclésiastiques &c. , pourroit presque faire croire que c'est contre son intention qu'il a écrit ce passage & quelques autres , absolument en contradiction avec les dogmes de la secte philosophique , que l'abbé a cru devoir adopter. Mais cette légère inconséquence est bien réparée par le zèle que l'abbé témoigne fréquemment contre tout ce qui tient à l'église catholique. C'est un abbé , un Ex.... Qui pourroit ne s'étonner de cette noble ardeur contre des choses qu'il a respecté autrefois , à moins qu'on ne le suppose parjure à lui-même. Les Saints & les Martyrs de l'église de J. C. sont représentés ici sous des couleurs odieuses , tandis que les tyrans y sont comblés d'éloge dès qu'ils ont répandu parmi les catholiques le sang & le carnage. Par un genre de fanatisme propre à la philosophie anti-chrétienne , il renverse les notions les plus évidentes , le plus généralement adoptées par les hommes mêmes qui sembloient intéressés ou inclinés à les rejeter ou à les défigurer. On fait que Rousseau , Montesquieu , Prémonval ont fait honneur au christianisme de la conservation des sciences , de la douceur des mœurs & des gouvernemens , de l'abolition de la servitude , de la barbarie &c. Mais voici un prêtre qui nous apprend *que l'établissement du christianisme abolit en Suede jusqu'aux moindres vestiges des autres connoissances.* Voilà assurément du neuf ; on pourroit demander

mander d'abord pourquoi le christianisme a eu en Suede des effets si diamétralement opposés à ceux qu'il a eu par-tout ailleurs ; on pourroit demander pourquoi les nations chrétiennes étant dans tout l'univers plus sages, plus éclairées que les autres, les seuls suédois auroient perdu avec l'idolâtrie toutes les connoissances humaines ? Mais nous aimons mieux demander à Mr. de la P. quelles étoient ces *sciences* si précieuses & si dignes de regret que l'Evangile ou ses ministres ont aboli en Suede ? C'étoient, dit-il, *des vers qui se chantoient à la tête des armées* (à l'honneur des idoles, sans doute). Les beaux vers que ceux des goths du neuvieme siecle ! *des loix, & l'art de résoudre les énigmes* ! Quel riche dépôt de connoissances, aboli par la prédication de l'Evangile ! En vérité on ne peut que détester une religion exterminatrice de si grands biens.

Les récits de Mr. de la P. sont souvent inintelligibles, ce qu'il faut sans doute attribuer à ceux qu'il copie & dont il n'aura pû débrouiller les idées & les expressions. Le moïen de concevoir les *douze grands rochers* qui servoient de sièges aux électeurs des Rois de Dannemarck, & qui *se trouvent encore dans plusieurs provinces de Dannemarck* ? Les contradictions sont une suite nécessaire de ces rapports de différens voyageurs qui n'ont pas vû les mêmes objets avec des yeux également attentifs, ou qui ne se sont pas informés avec les mêmes soins de l'état des choses. P. ex. t. 21. p. 184,

Il dit que St. Canut, dont il parle en cet endroit, n'est peut-être pas celui qui est enterré à Ringstet; & page 194, il dit positivement que l'autre St. Canut est enterré à Odenfée. --- T. 22. p. 344 il est dit : *La Pologne a produit des politiques éclairés, de bons poètes latins, & des historiens estimés; & à la page 352 on lit ce qui suit : On a formé un recueil des poètes de cette nation qui ne contient rien que de très-foible, & ses meilleurs historiens ne valent pas nos anciennes chroniques. . . .* Il y a dans les discours qu'il met dans la bouche tantôt d'un suédois, tantôt d'un polonois ou d'un danois, des assertions d'une fausseté si reconnue qu'il est difficile de concevoir qu'un homme de lettres se les soit permises. T. 21. p. 302, il dit que Gustave fit une descente en Allemagne choqué de la fierté de la maison d'Autriche qui prétendoit asservir les royaumes du nord. Il est notoire que Gustave fut appelé en Allemagne par les protestans & le cardinal de Richelieu, & que jamais Ferdinand II n'a songé à conquérir la Suede.

D'après ces observations & plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter, l'on ne peut s'empêcher, en rendant aux talens de Mr. de la P. toute la justice qu'ils méritent, de lui souhaiter un peu plus d'exactitude & un peu moins d'imagination.





Fragment d'une éptre de Mr. François de Neufchâteau sur les querelles littéraires.

Armés du tison polémique,
 J'ai vû les beaux esprits, implacables rivaux,
 Transportés d'une rage affreusement comique,
 Troubler, pour quelques vers nouveaux,
 Toute la sphere académique,
 Du tranquille Hypocrene arracher les roseaux,
 Et de leur fiel épidémique
 Empoisonner le cours de ses limpides eaux.
 Aux hurlemens affreux du sabat fanatique,
 Les échos du sacré vallon
 Ont perdu pour jamais leur mélodie antique.
 Et le cri de la guerre est l'accent d'Appollon.
 A ce ton plus que chromatique
 Je ne puis élever mon foible violon.
 Aussi, j'ai déserté le sentier poétique
 De Voltaire & de Crébillon,
 Et, dussent les neuf sœurs me traiter d'hérétique,
 Comme un bœuf érudit traçant un lourd filon,
 Je suis dans l'antre obscur de la diplomatique,
 Entre Baluze & Mabillon.



Vita Domini nostri Jesu-Christi ex solo evangeliorum textu, in unum collecto, ac juxta ordinatam rerum & temporum seriem disposito. Opera & studio doctoris theologi. Leodii, typis J. A. Gerlache, viâ ad Mosam 1777.

ON ne fauroit trop multiplier un livre
 qu'on ne sauroit lire, suivant l'expres-
 sion

tion d'un philosophe *, sans devenir meilleur. L'Évangile est le seul livre auquel ses adversaires même ont attribué ce merveilleux effet. Toute l'antiquité païenne a rendu hommage au grand changement qu'il a opéré dans les mœurs, & si la lecture n'en étoit pas devenue si rare, les nôtres ne seroient peut-être pas au point où nous avons le malheur de les voir. Mr. l'abbé Doulet, docteur en théologie, a cru ranimer le goût d'une lecture si respectable & si utile en refondant les quatre évangiles en un seul, & en plaçant les faits suivant l'ordre des tems & la dépendance des événemens. C'est une concordance réalisée, où l'on a effectué la suite & l'arrangement que les commentateurs ont indiqués, & qu'ils ont cru être le vrai état de la chronologie évangélique. Ce dessein simple en lui-même ne laissoit pas de présenter des difficultés; pour l'exécuter il falloit s'être nourri non-seulement de la lecture de l'Évangile, mais encore des ouvrages des peres & des théologiens qui s'étoient occupés de ce livre divin; il falloit apprécier & balancer des sentimens opposés pour s'attacher à celui qui méritoit la préférence. Mr. l'abbé Doulet a parfaitement exécuté son pieux dessein, & vérifié d'une manière sensible cette réflexion de St. Augustin : *Qu'au lieu de dire les quatre évangiles, on s'exprimeroit avec plus de justesse en disant les quatre livres d'un seul évangile. In quatuor evangeliiis, vel potius in quatuor libris unius evangelii.*

Tract. 36.
in Joan.

L'ouvrage est divisé en six livres, qui divisent en autant d'époques la vie de Jesus-Christ ; l'impression est belle & le format très-portatif, & cette dernière qualité, très-estimable dans un ouvrage dont le chrétien ne sauroit faire une lecture trop assidue, lui donne une espece d'avantage sur l'excellent ouvrage de Mr. de Ligni dont nous avons parlé dans le Journal du 15 Mai 1776, p. 101.



Esprit des meilleurs écrivains françois ; ou recueil de pensées les plus ingénieuses, tant en vers qu'en prose, tirées de leurs ouvrages & rangées par ordre alphabétique.
A Paris, chez Nyon &c. A Liege, chez Orval-Demazeau 1776. 2. vol. in-8°.

C E n'est pas ici un nouvel ouvrage, mais un nouveau frontispice ; car nous avons vû ce recueil, il y a 4 à 5 ans, sous je ne fais quel autre titre, que nous ne pouvons nous rappeler par le peu d'intérêt que nous y avons pris. L'imprimeur peu content du débit, a cru bien faire en donnant un nouveau visage à une production qui n'avoit pas paru plaire au public. Le rédacteur a très-bien caractérisé son livre en l'appellant *mélange confus, fait sans ordre & sans choix* (Farrago). C'est l'inscription qu'il a adoptée :

*Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, cupido,
Gaudia, discursus ; nostri est farrago libelli.* Juven.
Sat. I.

Comme il dit dans la préface que *cet ouvrage est le fruit du travail de trente ans* ; il eût pû choisir une autre épigraphe également heureuse ; favoir , ces paroles attribuées à Albert le Grand : *Triginta annorum opus perdidisti.*

En ce moment nous découvrons le premier titre de ce recueil : *Dictionnaire de pensées ingénieuses tant en vers qu'en prose.*
A Paris , chez Duchesne 1773.

Nous avons parlé en son tems des chiens-loups dont Mr. de Buffon nie la possibilité , & dont néanmoins nous avons vû l'existence (a) ; mais nous n'avons osé nous décider sur la fécondité de ces êtres hétérogènes , & nous avons prudemment attendu le résultat de l'expérience. Aujourd'hui il paroît bien constaté que ces êtres mixtes , ou plutôt regardés tels , en ont engendré d'autres. Plusieurs Journaux ont parlé de cette procréation ; nous avons tardé à le faire , parce que nous espérions d'être certiorés du fait par le possesseur même de ces rares animaux : mais parce que malgré nos sollicitations nous n'en avons pû tirer aucune lumière , nous supposerons le fait sans l'assurer , & nous nous bornerons à une réflexion qui dans le fond est la seule intéressante en cette matière.

Des demi-physiciens instruits de cette fécondité des chiens-loups , ont d'abord conclu

(a) Voyez, le Journal de Mars 1774 , p. 178. — Avril , p. 254.

que les *substances mélangées* engendroient comme les autres, & contredit l'expérience de tous les siècles (a); mais il est bien plus naturel de conclure que les loups & les chiens (peut-être aussi les renards) ne font qu'une seule espèce primitive. Il n'y a pas d'animal plus varié que le chien, plus différencié dans sa forme, sa couleur, son instinct, son poil, sa grandeur, &c (b). Le petit épagneul & le grand danois sont assurément plus différens qu'un loup & un mâtin. Les chiens sauvages du Paraguai ne diffèrent guère des loups que par une espèce d'aboiement (c). Il est

(a) Si ces êtres mixtes engendroient, toutes les espèces seroient depuis long-tems anéanties; il n'y en auroit plus qu'une seule, celle des monstres, laquelle même à force de se mêler & de se confondre, seroit enfin elle-même dans l'impossibilité de se reproduire.

(b) Les animaux dont les services sont les plus variés & les plus multipliés, sont ceux qui sont les plus soumis à l'influence du climat, de l'éducation, &c.

(c) " Les chiens sauvages se sont prodigieusement multipliés dans le voisinage de Buenos-Ayres. Ces animaux vivent sous la terre dans des tannieres faciles à reconnoître par les tas d'ossemens que l'on apperçoit autour „ *Lettres édif. xxx. recueil, p. 235.* " Les chasseurs ont laissé par mégarde plusieurs chiens dans les bois, qui ont beaucoup peuplé & vont toujours en meute. Lorsqu'ils sont petits, on les apprivoise aisément. On les appelle *casques*, je ne fais pas l'origine de ce nom; ils ont pour l'ordinaire la tête plate & longue, le museau affilé, l'air sauvage, le corps mince & décharné. Ils sont très-legers à la course & chassent parfaitement „ *Labat. Voyage aux Isles de France de l'Amérique, T. V. p. 195.*

donc à croire que les loups sont originairement des chiens, domiciliés depuis long-tems dans les bois; & devenus enfin les ennemis de l'homme & de ses possessions. La rapacité des loups a été comptée par les anciens parmi les malheurs arrivés à l'abolition de l'âge d'or :

*Ille malum virus serpentibus addidit atris,
Prædarius lupos jussit.*

I. Georg.

*Extrait d'une lettre écrite à des périodistes,
au sujet du vers solitaire, & du remede
que nous avons annoncé *.*

* Voyez le
Journal du
15. Sept.
1775. p. 417.
--- 1. Oct.
p. 497.

“ I l y a environ sept ans que je m'étois aperçu de cet hôte incommode & j'en rendois de tems en tems quelques aunes par le moyen de la poudre de coloquinte. Errant depuis quelques années chez les tartares, les russes & les grecs, j'ignorois qu'un jeune Roi occupé du bonheur de ses peuples & du bien de l'humanité avoit acheté le secret de la femme de Morat & l'avoit fait publier dans toute l'Europe. En arrivant cet été à Varsovie j'apprens cette nouvelle très-consolante pour moi assurément. Je fais le remede, en suivant scrupuleusement le procédé indiqué; & j'ai la satisfaction au bout de trois heures de rendre un ver plat d'environ quatorze aunes de longueur avec un cou très-mince & une tête grosse comme une noisette ordinaire, mais un peu aplatie. Cette tête avoit quatre especes de trompes à-peu-près comme celles de l'escargot; & elle étoit couverte de longs poils noirs. A peine fut il sorti, que je le fis mettre dans de l'eau chaude où il remua long-tems & où il se retrécit beaucoup. Ensuite je le laissai dans de l'eau froide où il s'allongea de dix aunes au-delà de sa premiere grandeur. Plusieurs personnes l'ont vû & examiné à loisir. Dans mon adolescence avant ma guérison, je ressentois toutes les impressions; morales & physiques, une sensibilité & un

ébranlement de nerfs si prodigieux que j'étois profondément affecté de tout. Une espee d'hy pocordrie a succédé. L'envie de courir le monde m'a pris. J'ai reconnu que l'exercice des voyages & les changemens de climats me convenoient beaucoup. Malgré ma continence & le choix que je faisois de mes alimens, mes digestions estoient cependant toujours gâtées. Depuis quatre mois que je suis débarrassé du ver, tous les alimens me conviennent indistinctement. Mes membres ont acquis plus de force. Je n'ai plus senti de ces relâchemens de vaisseaux occasionnés par les vibrations continuelles que mon ver solitaire donnoit aux nerfs correspondans. Car il faut vous ajouter que ce ver s'amuse souvent à nous chatouiller les fibres de l'estomac & du diaphragme (lieu où sa tête est logée) & que c'est ce qui occasionne ordinairement les démangeaisons de peau, les vapeurs &c., tout cela plus ou moins suivant le regime de vie & la constitution de celui qui a le malheur d'avoir un tel parasite.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à remercier publiquement pour ma part le Monarque bien-faisant & sensible qui a fait publier le secret. Et je vous prie de consigner dans vos journaux les témoignages de ma tendre reconnoissance.

Je suis, &c.

C...

Le *Chanvre* est le mot de la dernière Enigme.

Lettre à l'auteur du Journal.

“ *J'Apprends, Monsieur, que dans une feuille qui circule dans vos contrées, les énigmes en prose sont très-recherchées; je prends en conséquence la liberté de vous adresser celle-ci* „

J'étois hier pour aujourd'hui,

Ce que je suis aujourd'hui pour demain.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 21 Février.)
 Le chevalier de Boscamp, internonce du Roi & de la république de Pologne, a fait le 12 de ce mois son entrée publique en cette ville, avec toute la pompe des ministres du premier rang, la Porte ayant envoyé plusieurs officiers de distinction avec quelques compagnies de Janissaires, pour le recevoir & le conduire à son hôtel. Le jour suivant ce ministre a fait notifier son arrivée à la Porte par son premier-secretaire & son premier-interprete : le 14 il a fait remplir la même formalité à l'égard des ministres étrangers ; & le 16, il a reçu les présens ordinaires de la part du Sultan, ainsi que les complimens sur sa venue de la part du grand-visir. Celui-ci a été félicité le 13 sur sa nomination à la charge de premier-ministre, par le chevalier Ainflie, ambassadeur de la Grande-Bretagne, dans une audience qu'il avoit demandée pour cet effet. Les autres ministres étrangers s'acquiteront bientôt du même devoir. On dit aujourd'hui que deux choses ont occasionné la disgrâce de son prédécesseur : la trop grande protection qu'il accordoit aux chrétiens, & les murmures des Ja-

II. Part. V v nissaires

niffaires qui ne font pas tout à fait apaisés. Cependant sa disgrâce vient d'être adoucie, car le Grand - Seigneur , lui a accordé le 13 de ce mois le gouvernement de l'isle de Candie. Le précédent reis - effendi qui est relégué à Scio , travaille de tout son pouvoir à recouvrir pareillement la faveur de Sa Hauteffe , & à obtenir la liberté de revenir en cette capitale.

Le nombre des vaisseaux ruffes , qui se trouvoient dans notre port , a été augmenté, comme nous l'avons dit, de deux autres, chargés de marchandises peu précieuses , mais qui surpassent encore les autres en grandeur. Au moment que l'on croïoit , que l'arrivée des premiers alloit contribuer à accélérer une rupture entre la Porte & la Russie, on a été fort étonné de voir les capitaines & les intéressés de ces vaisseaux , destinés, disoit on , pour la Mer - noire , accepter la proposition qui leur avoit été faite par le gouvernement ottoman, d'aller prendre un chargement de bled pour son compte sur la côte de la Grèce. Il les a frétés en conséquence ; & ces deux navires vont être expédiés dans peu de jours. Quoique cet arrangement paroisse indiquer que les affaires avec la cour de Pétersbourg sont en négociation , & quoiqu'on continue de soutenir que les armes ottomanes sont victorieuses du côté de la Perse , le gouvernement ne continue pas moins de travailler au rétablissement de ses forces, particulièrement de sa marine. Le capitain-pacha est parti ce

jours-ci pour Ismith & Brouffe dans le golfe de Nicomédie, afin d'y faire couper le bois nécessaire pour la construction de plusieurs vaisseaux de guerre neufs, outre ceux qui sont déjà actuellement sur les chantiers. Il est chargé en même tems d'examiner le nouveau chemin, qu'on y construit pour faire conduire delà le bois à nos chantiers, parce que le transport par mer, usité jusqu'à présent, est trop dispendieux & dangereux, plusieurs vaisseaux aiant ci-devant péri dans le trajet. Au cas que Hassan-pacha trouve la nouvelle route praticable, il a ordre d'y faire achever les travaux, qui ne sont pas encore perfectionnés. D'autres, croiant que cette commission auroit pu être aussi bien remplie par un officier inférieur, cherchent un motif plus mystérieux dans le départ de l'amiral, mais sans aucune apparence de vérité.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 5 Mars.*) Le Sr. Rulibin, mécanicien, a présenté le modèle d'un pont de bois à construire sur la Newa, qui lui fait beaucoup d'honneur; l'académie impériale l'a examiné & approuvé comme digne d'être exécuté en grand. Ce pont sera construit de façon que, quand même il seroit long de 140 toises, il pourroit porter plutôt que tout autre pont un poids très-considérable.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Mars.) Dans la vûe d'établir & de faire regner une plus grande subordination, on vient de publier trois edits. Le premier ordonne à toutes les juridictions établies en Pologne & dans le grand-duché de Lithuanie, d'envoier au département de la justice du conseil-permanent, un rapport fidele & exact de toutes leurs démarches dans l'administration de la justice. De plus, il leur est enjoint d'éviter toute explication arbitraire des loix, & de s'adresser dans des cas où l'intention de la loi paroîtroit douteuse, au conseil-permanent, qui, conformément aux ordonnances de la dernière diète, a seul le droit de fixer le sens de la loi. Le second édit prescrit à tous les possesseurs actuels des villes roiales, grandes & petites, d'envoier au département de police du conseil-permanent, un état circonstancié de tous les revenus, comme aussi de ce qui regarde l'économie intérieure des dites villes, afin de fournir à ce département la facilité de déterminer au plus grand avantage de chaque endroit, l'usage des revenus qui lui sont propres. Le troisième veut que dans les villes roiales, la vente des boissons soit mise en ferme au plus offrant & dernier enchérisseur, soit bourgeois, pourvû qu'il puisse donner une caution suffisante, soit étranger au défaut de bourgeois; afin que le revenu qui en résultera

fultera soit employé à remettre les dites villes dans un état florissant.

Il paroît une ordonnance du département de la guerre au conseil-permanent, concernant la discipline que les troupes doivent observer tant dans leurs quartiers que pendant les marches. Il leur est défendu d'exiger des habitans, des voitures, du fourrage ou toute autre denrée, sans paiement, sous les peines les plus sévères. Cette ordonnance partage l'armée de la couronne en trois divisions ; celle de la Grande-Pologne qui fera commandée par le lieutenant-général baron de Goltz ; celle de la Petite-Pologne, aux ordres du comte de Brühl, grand-maître de l'artillerie de la couronne ; & celle de l'Ukraine & de la Podolie, sous Mr. Stempkowski, castellan de Kiovie, avec le grade de lieutenant-général.

Quelques russes & certain nombre de polonois en vinrent aux mains, il y a quelques jours, dans un des fauxbourgs de cette ville. La patrouille arriva pour les séparer, mais leur nombre de part & d'autre s'étoit si fort accru, qu'ils chasserent la patrouille jusqu'à la garde & poursuivirent leur combat jusqu'à ce qu'un détachement d'uhlans vint les disperfer. Comme cette bagatelle pourroit occasionner un tumulte général, les commandans sont convenus que les patrouilles de nuit auront des fusils chargés, & que ceux qui s'y opposeront, pourront être tués sur le champ, s'ils ne se rendent pas. Quelques compagnies du régiment de

fusiliers qui appartient à l'artillerie, ainsi que la garde lithuanienne, font entrées en cette ville.

Un des effets les plus ordinaires de la corruption des mœurs, c'est la multiplicité des divorces & des exemples scandaleux de discorde entre des époux. Les feuilles publiques d'Angleterre nous apprennent, que jamais les bills de divorce, présentés au parlement, n'ont été plus fréquens qu'aujourd'hui; &, comme l'on n'a eu que trop lieu de reprocher à la nation polonoise, au milieu de ses malheurs, son goût pour le luxe & les plaisirs, on ne le cède guere ici à l'Angleterre en nombre de mariages rompus. Outre les gens du petit-peuple, on compte ici plus de 70 couples, qui ont dessein de demander leur séparation dans le cours de cette année; & de ce nombre sont des personnes du premier rang. Pour arrêter, s'il est possible, un pareil désordre, Mr. Mlodziejowski, évêque de Posnanie & de Varsovie, vient de publier une lettre pastorale, dans laquelle il expose la sainteté du lien conjugal & les motifs tant de religion que de décence publique, qui devoient rendre moins fréquens les procès en cas de séparation: mais Mr. Mlodziejowski ne s'arrête pas aux seules exhortations: il fait dans cette lettre des dispositions propres à ôter plusieurs des prétextes, dont on abuse pour masquer le dégoût, l'inconstance & la légèreté, avec laquelle on cherche à rompre des liens, qui par eux-mêmes devoient être

éternels. Telle est entr'autres la défense d'accorder la séparation à des personnes, qui ont vécu plus de 30 ans ensemble, & du mariage desquelles il y a des enfans.

E S P A G N E.

MADRID (*le 10 Mars.*) La princesse des Asturies avance heureusement dans sa grossesse à la satisfaction de la cour & de la nation. Samedi, le comte di Florida-Blanca donna la première audience aux ambassadeurs & ministres étrangers qu'il traita superbement. Ce nouveau ministre a réglé que tous les officiers de son département devoient se trouver, chaque jour à dix heures du matin, à leurs postes respectifs pour l'expédition des affaires.

On apprend que le Bey d'Alger a fait fermer ce port, & qu'il n'en laisse pas sortir le moindre bâtiment. On fait qu'il fait travailler à un armement avec des troupes de débarquement. C'est en conséquence qu'il est survenu un ordre de fortifier Malaga, d'autant que la côte est fort découverte & que les barbaresques pourroient y faire une descente. --- Les lettres du Mexique nous apprennent que, vers la fin d'Octobre, il y étoit venu un petit Roi indien avec quatre de ses principaux sujets pour se soumettre à la domination du Roi d'Espagne. Le vice-roi informé de l'objet de son arrivée, le reçut avec distinction & lui fit donner un habit de drap bleu à paremens rouges avec

une canne à pomme d'or. Puis il le fit reconnoître publiquement en qualité de commandant pour Sa Maj. des mêmes états & vassaux qu'il tiendra en foi & hommage. Ce Roi indien se fait instruire des dogmes du christianisme qu'il veut embrasser, & il a demandé des missionnaires pour instruire & convertir ses sujets.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 18 Mars.*) Les soins du Roi ont réussi à faire prendre à la Suède une face presqu'entièrement nouvelle. Au moien de l'emprunt de quelques millions, que Sa Maj. a fait faire en Hollande, on frappe tous les jours des especes; & l'on fait monter à deux millions de rixdales l'or & l'argent, qui sort annuellement de la monnoie. Ainsi nous avançons à grands pas vers l'heureuse époque, où le papier-monnoie cessera de circuler. Déjà le numéraire augmenté accélère l'activité du commerce, & établit le crédit public sur une base plus solide : nous en avons une preuve dans l'échange même du papier-monnoie : la quantité, qu'on en apporte à la banque pour avoir du numéraire, est bien moindre qu'on ne s'y étoit attendu, le public préférant presque d'avoir des billets pour de l'argent. Nos manufactures refleurissent; & l'industrie fait assez fructifier le capital que nous avons emprunté, pour nous faire espérer d'être bientôt en état de le rembourser. Afin d'a-
chever

chever de rétablir l'ordre dans les différens départemens de l'adminiftration, le Roi avoit chargé tous les collèges de lui préfenter leurs observations & leurs vûes pour l'amélioration de l'état : quelques-unes de ces compagnies aiant tardé de remplir les intentions de Sa Maj. à cet égard, elle les leur a rappellées récemment en leur faisant entrevoir la perte de fes bonnes graces, fi par leur négligence il manque quelque partie à l'ensemble du fyftême d'adminiftration, qu'elle fe propofe de former.

Le hafard a fait découvrir dans le Hanovre une descendante de Guftave-Adolphe, Roi de Suède, que des circonftances qui nous font inconnues, avoient réduite à la fituation la plus déplorable où puiſſe fe trouver le dernier & le plus obscur des mortels. Elle s'appelle Helené-Polixene de Vaſaberg, petite-fille du comte de Vaſaberg, fils naturel du Roi Guftave-Adolphe, âgée de 81 ans, infirme, aveugle & réduite à vivre au fond d'une chaumiere. Le Roi en étant informé, a daigné, en lui envoiant 500 ducats, lui écrire la lettre fuivante :

Ma couſine. *Si vous pouviez connoître toute l'étendue du reſpect & de la vénération que je porte à la mémoire du grand Guſtave, vous pourriez facilement vous figurer l'attendriſſement que m'a inſpiré l'état où le fort vous a réduite. Je regretterai toujours de l'avoir appris ſi tard ; mais je ſerois inconſolable ſi vous doutiez un moment du tendre*

intérêt que vous m'inspirez , & que je prendrai toujours à ce qui vous touche.

Si votre grand âge vous permettoit de venir en Suède finir vos jours , je vous y ferois préparer un asyle & un soutien digne de votre naissance , & du dernier rejetton d'une maison dont la Suède a reçu tant de bienfaits. En attendant , acceptez , je vous prie , cette foible marque de mon amitié. Elle vous sera renouvelée tous les ans , & vous voudrez bien m'indiquer dans quel endroit on doit vous la remettre. Si vous avez d'autres souhaits à former , je vous prie de me le marquer , & s'il est en mon pouvoir de les remplir , mon empressement vous marquera les sentimens distingués avec lesquels je suis , ma cousine , votre très-affectionné

GUSTAVE.

A Stockholm ce 21 Janvier 1777.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 19 Mars.*) Le 10 de ce mois , l'Empereur assis sur son trône & environné des grands officiers de sa couronne , a donné avec toute la solemnité ordinaire l'investiture de la principauté de Constance à Mr. le baron Maximilien de Rodt , élu Prince - évêque de cet état de l'Empire , qui fut représenté dans cette illustre cérémonie par Mr. le baron Sigismond de Reischach , chanoine de la métropole d'Augsbourg & du grand - chapitre d'Elwangen , & par Mr. Ferdinand-Augustin Braun , agent du conseil

aulique-impérial & conseiller de plusieurs princes & états du St. Empire. --- L'Impératrice-Reine vient de décider que le rang de lieutenant-général sera attaché au poste de gouverneur du port de Fiume & de comte suprême de Severin , érigé depuis peu en comitat , & que Mr. Joseph de Mailath , arrivé ces jours-ci , remplit à la satisfaction de l'auguste Souveraine , ainsi que du país. --- Le 11 , Madame l'archiduchesse Marie-Christine & Mgr. le duc Albert de Saxe-Teschen sont arrivés ici pour complimenter l'Empereur sur le jour anniversaire de sa naissance. --- Le prince de Lobkowitz & le baron van Swieten , ambassadeurs , l'un en Russie & l'autre en Prusse , qui avoient souvent demandé leur rappel , l'ont enfin obtenu après avoir rempli leurs postes pendant plusieurs années à la satisfaction complète de cette cour. Leurs Maj. Imp. ont nommé à leur place , savoir à Pétersbourg , Mr. le comte de Kaunitz , jusqu'ici ministre en Suède , qui y sera relevé par le baron de Lehrbach , chambellan , conseiller-aulique & ci-devant délégué de l'Autriche à la visitation de la chambre ; puis à la cour de Berlin , le comte de Cobenzl , qui est remplacé en Dannemarck par le marquis d'Yve.

Le 16 , après-midi , il arriva ici dix-neuf chrétiens rachetés de l'esclavage par les Peres Trinitaires déchauffés de la rédemption , de la province de Saint-Joseph , comprise dans les país héréditaires de l'auguste maison d'Autriche. Depuis l'année 1773 jusqu'à 1776

les religieux de cette province ont délivré quarante-sept personnes, dont quelques-unes étoient détenues à Alger, mais la plupart dans les états du Grand-Seigneur. Il y en a plusieurs dont la rançon monte à 1000, 1100, 1400 florins & davantage par tête. Les deux sommes les plus considérables ont été payées des aumônes que l'ordre des Dames de la croix étoilée a confiées aux sùdits religieux : les autres sommes viennent des fonds faits pour cette œuvre de charité par feu Son Alt. Sér. Mad. la duchesse de Savoie, née princesse de Lichtenstein, & par les illustres familles de Spork, de Bathyani, de Christaling, de Harrach & autres. Plus de la moitié de ces pauvres gens, qui ont profité de ces pieuses fondations, n'est pas des états héréditaires de l'auguste maison d'Autriche ; la plupart ont déjà gagné leur patrie. Parmi ceux qui ont été conduits ici il y a un maltois de naissance, âgé de 67, qui en a gémi 54 ans dans l'esclavage, & a été arraché des galères de Constantinople.

On fait une augmentation dans les casernes du côté de l'Alsterstrafs, & pour finir plutôt ce bâtiment, on y a doublé le nombre de maçons. On a fait aussi avancer dans le margraviat de Moravie vers Brinn & Olmutz beaucoup d'ouvriers pour achever au plutôt les casernes qui y sont commencées. ----- Comme il y avoit eu un ordre de la cour de compléter tous les régimens & de lever à cet effet des recrues dans tous les pais héréditaires, on a fait dans la nuit du

8 de ce mois une visite générale dans la ville & les fauxbourgs, & on a choisi ce qu'il y avoit de plus apparent parmi les gens sans aveu qu'on y a trouvés, pour en faire des soldats. Le haut-conseil de guerre de la cour a expédié des ordres aux deux généraux qui ont la direction de la remonte en Bohême & en Gallicie, au premier de fournir le plutôt possible 5800 chevaux, & au second 1880 pour les cuirassiers & dragons. Le chef de l'artillerie a aussi reçu de nouveaux ordres de presser les levées, afin que tout puisse être complet pour la fin du mois de Mai prochain. Les hôtels des invalides à Vienne, à Prague & à Pest, étant déjà remplis, & le nombre des invalides augmentant à chaque revue, il a été ordonné qu'un chirurgien-major se rendroit dans chacun de ces hôtels, pour y visiter les invalides, homme par homme. Tous ceux qui seront encore en état de servir, seront envoyés sur le champ à Temeswar pour y être incorporés dans un des deux régimens de la garnison de cette ville. Comme le pain des boulangers bourgeois estoit trop cher aux troupes, on a trouvé nécessaire d'engager des boulangers, qui feront dorénavant le pain pour les militaires dans toutes les villes, où il y a des magasins. On apprend du Tirol, qu'on y a reçu ordre d'envoier incessamment à la cour, une liste des habitans qui y sont connus par leur habileté à tirer au blanc, ainsi que celle de l'artillerie de campagne.

Des avis authentiques de Bohême portent que l'esprit de révolte s'y est de nouveau allumé avec beaucoup de fureur ; & que les séditieux ont déjà fait des dégâts affreux dans les terres & le château du prince de Lichtenstein.

BAREUTH (*le 15 Mars.*) On fait actuellement que les 1200 hommes que notre cour fournit à l'Angleterre contre l'Amérique-septentrionale formeront deux régimens, l'un d'infanterie , & une compagnie de chasseurs , le premier sous les ordres du colonel Cyd , l'autre sous ceux du colonel Boit-Sabor subordonné au premier. Ces deux corps ont un aumônier catholique & un luthérien , & 4 pièces d'artillerie de campagne ; ils sont partis d'Anspach le 7 de ce mois & doivent arriver le 13 à Hanau , d'où ils se rendront au port d'embarquement.

NUREMBERG (*le 16 Mars.*) Il vient de s'élever une nouvelle querelle entre la cour de Brandebourg-Onolsbach , & cette ville. Il s'agit de savoir si la forêt de St. Sebald & de St. Laurent appartient au margrave ou à la ville ? La cour d'Onolsbach prétend que sa juridiction s'étend jusques sous les murs de Nuremberg , dont le margrave dont il s'agit est bourgrave ; nous soutenons de notre côté que notre territoire s'étend jusqu'aux confins de la forêt en question , mais nous avons contre nous une décision de la chambre impériale , en date de 1583. Il est vrai que l'Empereur Charles IV. nous a fait donation du territoire que nous réclamons ; il

ne s'agit que de favoir s'il étoit en droit de donner ce qui ne lui appartenoit pas, comme cela se faisoit alors assez communément; & si la forêt étoit comprise dans le terrain que notre ville a acquis par cette voie? Ce qui nous inquiete le plus, c'est que le Roi de Prusse est héritier du margrave d'Onolsbach, ou Anspach, qui n'a point de postérité & qui est déjà d'un certain âge : il y a d'ailleurs apparence qu'on pourra apporter bientôt quelque changement au système politique de l'Empire.

I T A L I E.

ROME (*le 16 Mars.*) Par ordre exprès de S. S. il a été intimé pour le 12 Avril une congrégation consistoriale, dans laquelle on doit traiter des affaires de la plus grande importance, qui font jusqu'ici un mystère impénétrable.

Le Pape aiant examiné que les prérogatives & privileges exclusifs en fait d'arts & manufactures, qu'on accorde si souvent à des inventeurs de nouvelles méthodes industrielles, deviennent la plupart du tems nuisibles & dommageables au public (a), & qu'on

(a) Les privileges exclusifs sont souvent d'une nécessité indispensable. Ce n'est que lorsqu'ils sont perpétuels & en trop grand nombre, qu'ils deviennent nuisibles. Voyez la réfutation des principes de l'abbé Raynal dans le Journal du 15. Février 1775, p. 239.

ne peut parvenir à perfectionner les arts à moins qu'on n'accorde à tous les sujets une pleine & entière liberté de concurrence & de travail, sans entraves & empêchemens qui puissent mettre obstacle au progrès de l'industrie & à la perfection des arts; & sur la représentation faite à S. S. que le privilège accordé par deux décrets de Clément XIV à Louis Tabarin, de nation françoise, d'introduire dans les états du Pape la méthode par lui inventée pour tirer, filet & organifiner la soie, ainsi que la machine pour faire mourir le ver du cocon (quoiqu'il ait eu un objet plausible du bien public) n'a cependant pas opéré le bon effet qu'on en espéroit, & qu'il est dégénéré en une espece de vexation contre tous ceux qui travailloient à perfectionner utilement cette branche de manufacture, sur-tout par la défense faite à toute personne non-seulement de se servir des méthodes & machines inventées par ledit Tabarin, quoique changées à quelques égards & améliorées, mais même de mettre en œuvre d'autres instrumens & machines pour le susdit travail de la soie, bien que différentes de celles qui sont comprises dans son privilège. Pour ces raisons & autres le St. Pere desirant faciliter à ses sujets l'industrie & les moyens de la perfectionner, a par un édit du 7 de ce mois permis à tous & chacun de ses sujets, tant à Rome que dans tout l'état pontifical, de se servir pour le travail de la soie de machines à leur gré & qui feront d'un meilleur usage.

Mgr.

Mgr. le trésorier a fait arrêter, le 11 dans la nuit, & conduire dans les prisons neuves non-seulement un certain Dom Vincenzo, qui se fait appeller le marquis Gonfalini della Petina, napolitain, mais aussi François Testa son camerier, Marie Orfacci, Thérèse sa fille de Genes & Octave Morosini, accusés d'avoir fabriqué de fausses obligations. En les fouillant, on a trouvé sur eux une grande quantité de billets faux avec la marque du Mont de piété. --- Le Pape a dispensé Mgr. Spinucci, élu évêque de Macerata, de venir subir à Rome l'examen, lui ayant en outre fait remettre une partie des frais pour ses bulles. ---- On a quelques raisons de croire que les abbés Gravina & de Marco, tous les deux ex-Jésuites, ont reçu de la cour de Naples, dont ils sont sujets, la permission de retourner dans leur patrie, & que cette grace s'étendra probablement à plusieurs autres. ---- Le duc d'Ostrogothie est revenu de Naples en cette ville pour assister aux cérémonies de la Semaine-sainte. Le Roi des Deux-Sicules a fait présent à ce Prince des volumes des antiquités d'Herculanum, superbement reliés.

On continue avec empressement les travaux pour la nouvelle sacristie du Vatican, & après Pâques on commencera la démolition de l'ancien bâtiment. On a encore trouvé ces jours-ci dans l'excavation des bâtimens une niche avec deux têtes antiques de marbre, qui ont été remises à l'examen du sculpteur Sibilla pour décider si elles mé-

ritent d'être placées dans le Museum ou cabinet de curiosités du Vatican.

V. le Journ.
du 15 Mars,
p. 447.

On n'a rien appris jusqu'ici au sujet des deux ex-Jésuites espagnols, arrêtés l'un à Rimini & l'autre à Forli, & conduits dans les prisons ecclésiastiques de Ravenne avec les imprimeurs de Forli, le pere, le fils & un de leurs ouvriers, sinon qu'ils y sont traités avec beaucoup de douceur, qu'ils y ont subi un interrogatoire, & qu'ils se sont tous avoués coupables du délit dont on les accusoit. --- Mgr. Bardini, évêque d'Acquapendente, rentré dans son diocèse le 9 Mars, y a été reçu par son clergé aux acclamations de tout le peuple qui doivent bien le consoler des malheurs qu'il a essuies sous le dernier Pontificat.

La ville de Bude, au royaume de Hongrie, vient d'envoier à Lorette un cierge de 170 livres, en reconnoissance de quelque grace qu'elle aura reçue sans doute par l'intercession de Notre-Dame. La forme de ce cierge n'a rien de particulier; mais la peinture en est belle. On y voit l'image de la Ste. Vierge & de trois Saints, du nombre desquels est St. Ignace de Loyola.

NAPLES (le 18 Mars.) Le Roi vient de nommer officier dans le corps des volontaires de la marine, le prince di Caramanica son nouveau ministre à la cour de Russie. --- Depuis l'avis qu'on a reçu que les barbaresques infestoient les mers de Sicile, l'activité est la plus grande dans nos chantiers, où l'on travaille à l'équipement

d'une escadre de chébecs dont on attend le meilleur succès. S. M. voulant entretenir l'émulation entre les armateurs de ses états & les étrangers, a fait armer à ses fraix & sans que la caisse de la marine en souffre, un bâtiment génois, commandé par un officier de la même nation qui ira en course, & ne dépendra point du chef de l'escadre qui mettra bientôt en mer.

FLORENCE (le 20 Mars.) Son Alt. R. le Grand-Duc voulant que tous ceux à qui il accorde des emplois, des titres personnels, des grades militaires, des provisions & des pensions, ne soient assujettis à aucune dépense pour obtenir les brevets, contrats ou autres actes constituant la possession des bienfaits de Son Alt. R., elle a aboli l'expédition de ces actes dans les diverses secretaireries d'état, de finances, de guerre & des affaires étrangères; & en conséquence elle a supprimé toutes les taxes qui se paioient ordinairement pour ces sortes d'expéditions. Son Alt. R. a aussi aboli la taxe qui se paioit à la secretairerie de guerre pour l'expédition des passeports pour les petits bâtimens, & qui devront être donnés *gratis* en la même forme que la secretairerie des affaires étrangères expédie *gratis* les passeports pour les personnes. En conséquence ce gracieux Souverain a eu la bonté d'indemniser les employés desdites secretaireries par une gratification annuelle à prendre de son trésor particulier; pour le compte duquel on n'exigera que les seules taxes imposées sur les diplô-

mes de noblesse & les titres. Quiconque voudra avoir une expédition d'emploi, de titre, de grade, de provision, ou de pension obtenus, lesdites secretaireries feront tenues de lui délivrer gratuitement une copie authentique de la donation ou décret; de façon qu'on ne pourra exiger des impétrans aucune rétribution ni taxe, soit à titre de vacation, soit à titre de prétendues dépenses pour expédition des diplômes.

On écrit de Gafola, petite île de la mer de Toscane, que cent personnes de l'un & l'autre sexe s'étant rassemblées pour entendre la musique dans une salle dont le plancher s'étoit tout à coup enfoncé, elles avoient été précipitées dans un étage inférieur, à vingt-sept pieds de profondeur; qu'heureusement il n'y avoit eu qu'un homme tué, mais que le nombre des blessés avoit été considérable, & que ce n'avoit été qu'avec grande peine qu'on étoit parvenu à retirer des décombres toutes les personnes qui en avoient été couvertes; le feu que quelques femmes avoient apporté avec elles dans des chaufferettes, avoit encore fait courir à tant de malheureux de plus grands risques, en se communiquant aux bois du plancher détruit.

A N G L È T E R R E.

LONDRES (*le 30 Mars.*) La gazette de la cour du 22 de ce mois contient enfin quelques nouvelles au sujet de l'état des affaires en Amérique. L'on y trouve d'abord l'extrait

trait d'une lettre du chevalier Guillaume Howe au lord George Germaine , datée de New-York le 12 Février 1777 ; dont voici la teneur.

La disposition des troupes dans ces quartiers aiant éprouvé peu de changement depuis ma dernière dépêche , je n'ai à vous donner avis que du retour d'une brigade britannique & de quelques compagnies de grenadiers & d'infanterie-legere de Rhode-Island , pour renforcer le corps du lord Cornwallis dans la Jersey & mettre ce seigneur en état , avec plus de sûreté pour les postes de Brunswick & d'Amboy , de faire un mouvement , lorsque la saison deviendra favorable , contre l'ennemi , qui reste toujours à Morris-Town.

Le lieutenant-général Clinton étant parti pour l'Angleterre , le lord Percy lui a succédé dans le commandement à Rhode-Island , aiant avec lui le général-major Prescott , un détachement du dix-septieme régiment de dragons legers , une brigade britannique & deux hessoises.

Son Excel. le gouverneur Tryon a offert ses services dans le commandement d'un corps de provinciaux pour la campagne suivante ; & , présumant que cette mesure sera approuvée de Sa Majesté , je tâcherai de placer sous son commandement tel corps , qui puisse être d'un usage essentiel dans la poursuite de la guerre.

Le général-major Robertson qui aura l'honneur de vous remettre cette dépêche , pourra vous donner les meilleures informations concernant l'état présent de ce país.

Ce que la cour a jugé à propos de publier des informations du général-major Robertson, se réduit aux paragraphes suivans.

Le général-major Robertson, qui partit de la Nouvelle-York le 18 Février, & par lequel l'on a reçu la lettre, dont l'extrait ci-dessus est tiré, donne le détail de plusieurs avantages, remportés par des partis composés de troupes britanniques & hessoises, & employés à escorter des convois dans la province de Jersey, sur de gros corps de rebelles, qui les avoient attaqués; particulièrement qu'un parti du quarante-deuxieme régiment, qui escorteit quelques chariots de fourrage de Brunswick, ayant été attaqué par un grand nombre de rebelles, le chevalier Guillaume Erskine marcha à son secours avec un détachement, & qu'ayant pris une position, qui mettoit les rebelles entre deux feux, il les obligea à se retirer en grande confusion, laissant trois à quatre cents hommes morts sur la place.

Qu'un nombre considérable de rebelles ayant paru sur les hauteurs au dessus du Fanal à la pointe de Sandy, le major Gordon avec 200 hommes débarqua derrière eux, les attaqua & les défit, en tuant plusieurs & faisant 74 prisonniers; ce qui avoit fait abandonner aux rebelles toute cette partie du comté de Monmouth.

Que les soldats hessois, qui s'étoient fait jour aux travers des rebelles à Trenton, & étoient venus à New-York, avoient prié le général Howe de les renvoyer dans la province de Jersey, afin qu'ils pussent avoir part à tous les services, que la saison pourroit permettre, ce à quoi le général consentit; & ils y furent renvoyés en conséquence.

Que les rebelles du côté de West-Chester avoient rassemblé toute la milice, qu'ils avoient pû tirer des provinces de la Nouvelle-Angleterre & des parties occidentales de celle de la Nouvelle York, conduisant avec eux un grand nombre de chariots vuides, dans l'attente de piller les habitans de l'isle de New-York; & qu'ils avoient paru devant le fort Indépendance près

de Kingsbridge, qu'ils sommerent de se rendre ; mais qu'ayant reçu quelques volées du canon de la place & s'apercevant des dispositions, faites par le général Knyphaufen, qui commande à Kingsbridge, pour les attaquer, ils se retirèrent avec leurs chariots, & se dispersèrent.

Que le général Howe se proposoit de passer par mer de la Nouvelle-York dans la province de Jersey le 18 Février, ayant ordonné aux troupes, revenues de Rhode-Island, de débarquer à Amboy.

Que tous les vaisseaux du Roi, en état de tenir la mer, étoient tenus en croisière nonobstant la rigueur de la saison ; qu'ils avoient pris & envoyé à New-York près de 200 vaisseaux, dont ils s'étoient emparés.

Que, quoiqu'au moment que les troupes du Roi prirent possession de la ville de New-York, on l'eût trouvée presque absolument sans habitans, l'ardeur du peuple pour rentrer sous le gouvernement de Sa Majesté étoit telle, que le nombre des habitans montoit le 17 Février à plus de onze mille : qu'ils faisoient une garde assidue, & faisoient la patrouille par la ville nuit & jour, pour la garantir de toute tentative ultérieure de rebelles incendiaires : que leur zèle & leur promptitude avoient empêché que la ville & la flotte n'eussent essuyés récemment aucun dommage essentiel par le feu.

Que le congrès, après avoir déclaré le général Washington dictateur des états américains pour six mois, s'étoit retiré à Baltimore dans le Maryland, laissant un committé à Philadelphie pour l'assister de son avis.

Une autre pièce qu'on trouve aussi dans la gazette de la cour, est une lettre du gouverneur Tryon au lord George Germaine, conçue en ces termes.

A la nouvelle-York le 11 Février 1777.

M Y L O R D ,

Le succès, qui a accompagné mes efforts pour unir les habitans de cette ville, par un

serment d'obéissance & de fidélité à Sa Maj. & à son gouvernement, a répondu à toute mon attente, deux mille neuf cents soixante-dix habitans s'en étant acquittés en ma présence. Le maire, le greffier & l'alderman *Waddle*, ont été employés à leur administrer ce serment.

J'ai la satisfaction de vous asûrer, que, comme l'invitation au peuple de donner ce témoignage volontaire de sa fidélité à Sa Majesté & à son gouvernement, a été faite même sans l'ombre de contrainte, j'ai eu le plus grand plaisir à voir la promptitude, avec laquelle il s'est prêté à la sommation. Je crois réellement, qu'il n'y a pas une seule centaine de citoïens, qui n'aient profité de l'occasion de montrer ainsi leur attachement au gouvernement. Depuis que j'ai parcouru les différens quartiers, le maire a certifié, qu'il y en avoit eu encore une cinquantaine de plus; & ce nombre augmente tous les jours; ce qui porte la totalité de ceux qui ont prêté le serment dans la ville à 3020, laquelle ajoutée à ceux qui l'ont fait dans l'Isle des Etats, dans les trois comtés de l'Isle-Longue, & dans celui de *West-Chester* (le tout montant à plus de 2600), fait un total de 5600 hommes.

Ainsi, Mylord, j'ai fait de mon mieux pour raffermir la fidélité des habitans de ce gouvernement dans les districts, par lesquels les troupes du Roi se sont portées. J'ai asûré le général, que, quand même il retireroit toutes ses troupes de la ville, il n'y auroit

pas le moindre risque d'une révolte de la part des habitans ; mais qu'au contraire j'étois persuadé, qu'un grand nombre prendroit part à la défense de la ville contre les rebelles.

Les fideles habitans du comté de la Reine ont reçu les 800 pieces d'armes, qui leur ont été distribuées avec la permission du général, avec des démonstrations de joie & une résolution ouverte de les employer à la défense de l'isle. J'attends avec impatience, que quelque grace de la part du gouvernement s'étende bientôt à ce fidele quartier de la province. J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) GUILL. TRYON.

Le lord William Campbell, gouverneur de la Caroline-méridionale, est arrivé ici le 26, venant de New-York, d'où il étoit parti deux jours plus tard que la frégate The-Carysforth, à bord de laquelle étoit arrivé le général-major Robertson avec les dépêches des freres Howe, que la cour a publiées. Ce seigneur se rendit aussi-tôt à Saint-James, & eut l'honneur de présenter ses respects au Roi, & d'annoncer à Sa Maj. que la veille de son départ de New-York on y avoit reçu la nouvelle de Jersey que six bataillons de rebelles avoient mis bas les armes & refusé de servir plus long-tems.

On apprend aussi de la Nouvelle-York que le congrès donne vingt guinées d'engagement à chaque homme qui veut s'enrôler pour un court espace de tems limité; qu'il avoit donné ordre aux habitans de fournir du bled & autres vivres à un certain prix à

son armée qui manquoit absolument de provisions ; & qu'en cas de désobéissance les soldats étoient autorisés à ouvrir les maisons & les granges , pour se pourvoir du nécessaire au prix limité. L'on assure encore que les soldats hessois faits prisonniers à Trenton ont unanimement refusé l'offre que le congrès leur avoit fait faire d'un certain nombre d'arpents de terre à cultiver , déclarant qu'ils ne pouvoient rompre leur serment fait au Landgrave , & priant d'être traités comme prisonniers de guerre ; & l'on ajoute encore pour certain , que plusieurs comtés & districts de la province de Maryland avoient donné à connoître leur envie de se soumettre au Roi.

Le 21 au matin , il est arrivé de Plymouth au bureau de l'amirauté un officier de la marine , chargé de dépêches de la part du chevalier Pierre Parker à Rhode - Island. Les troupes qui se trouvoient dans cette île-là , sont retournées à New - York , & on laisse seulement à Newport quinze cents hommes , pour protéger la flotte britannique , qui doit y hiverner , & pour la garantir des entreprises des provinciaux , qui se sont rassemblés à Providence. Il est certain , que tout dessein de pousser les opérations de ce côté-là a été abandonné , du moins pour le présent.

La nouvelle de la sortie de l'escadre de Brest , forte de dix vaisseaux de ligne , s'est répandue ici , & se soutient. Aussi-tôt que le gouvernement en eut été informé par les

vaisseaux le Courageux & le Chêne-royal de 74 canons, entrés à Ste. Helene, il fut envoyé ordre à Portsmouth à trois vaisseaux de ligne de faire voile incessamment, pour être joints par trois autres, qui fortiroient pareillement de Plymouth. Le 18 l'amirauté, assemblée en plein, mit en commission les vaisseaux l'Océan de 90 canons, capitaine J. Hartwell; le Stirling-Castle de 64, capitaine Charles Douglas; & le Trident de 64, capitaine Digby-Dent. Le 19 la même assemblée expédia des couriers à Portsmouth & à Plymouth, afin de réitérer les ordres de hâter les travaux pour les vaisseaux, qui y sont en armement. Le premier de ces jours, les seigneurs de l'amirauté signèrent un grand nombre de lettres de presse pour toutes les parties du royaume; & il fut donné ordre au vaisseau le Ramillies de 74 canons, de se stationner aux Dunes, pour y seconder les enrôlemens par force.

Une discension, survenue entre les officiers de la compagnie des Indes, qui composent le conseil de Madras, est de la nature la plus sérieuse. L'on fait à présent, que l'objet en est le rétablissement du Raja ou Roi de Tanjour, auquel le lord Pigot, sur-intendant des possessions de la compagnie sur la côte de Coromandel, a voulu restituer la province dont il avoit été dépouillé, tandis que la pluralité des membres du conseil a persisté à vouloir maintenir le Nabob d'Arcot, actuellement en possession de ce pays. On prévoit que cette affaire, qui a occasionné

fionné la plus grande fermentation à Madras, ne causera pas moins de démêlés ici. Dès-à-présent, l'on en parle de deux manières tout-à-fait opposées. Les uns se plaignent hautement de la conduite violente de la pluralité du conseil à l'égard du lord Pigot, qu'ils représentent comme la victime d'une ligue des plus odieuses, formée contre lui par ses subalternes ; & ils soutiennent que l'intention de ce gouverneur de rétablir le Raja de Tanjour étoit aussi désintéressée que juste, n'étant fondée que sur la conviction des torts qu'on lui a faits, à l'instigation de l'ambitieux Nabob d'Arcot, qui a su engager le conseil de Madras dans le projet d'exterminer ce Prince & ses adhérens, quoiqu'ils ne se soient rendus coupables d'aucune hostilité contre la compagnie. Le parti opposé prétend au contraire, que le lord Pigot a été arrêté pour des raisons aussi justes que graves ; que ses vûes, contraires à la foi des traités conclus avec le Nabob, avoient jetté une grande confusion dans les affaires & causé un mécontentement si général parmi les natifs, qu'il en auroit pu résulter les suites les plus fatales, si on ne les avoit prévenues, en lui ôtant les rênes du gouvernement : ils attribuent ses desseins non-seulement à une imprudente fantaisie ; mais ils insinuent même, qu'il avoit reçu un présent d'au-delà de 300 mille liv. sterl. du Roi de Tanjour, pour favoriser ses intérêts. Enfin ils tâchent de justifier la démarche du conseil de Madras par l'approbation, que le

gouverneur-général & tous les membres du conseil suprême de Bengâle ont unanimement donnée à ses procédés en cette occasion. La proposition du lord Pigot pour la restitution du Raja fut mise sur le tapis dans le conseil de Madras le 14 Août 1776. Il y eut des débats extrêmement violens. Quatre membres se déclarerent pour le surintendant, & sept contre lui : & celui-ci, qui avoit précédemment fait mettre aux arrêts le chevalier Robert Fletcher, fut saisi lui-même le 15, au moment qu'il entroit dans son jardin pour y faire une promenade, par un détachement de la garde, aux ordres du colonel Stuart & du capitaine Lyfaght, chargés de cette commission par la pluralité du conseil, qui suspendit en même tems dans l'exercice de leurs fonctions trois de ses membres, Mrs. Ruffel, Dalrymple & Stone, tandis qu'il fit relâcher le chevalier Fletcher de ses arrêts. Le lord Pigot a été renfermé au fort de Chingleput, où le conseil avoit résolu de le détenir jusqu'à ce qu'on eût appris les intentions des directeurs; & en attendant Mr. Stratton avoit été nommé gouverneur. Les raisons de part & d'autre seront plus amplement exposées par trois députés qu'on attend ici; savoir Mr. Dalrymple pour le lord Pigot; le colonel Capper pour le conseil de Madras; & Mr. Deighton pour le Nabob d'Arcot. Le premier est muni, dit-on, d'une ample relation de la conduite vexatoire & tyrannique, que la pluralité du conseil de Madras a tenue envers le Raja,

en le dépossédant de ses états sans aucun motif quelconque, si ce n'est celui de s'enrichir par les présens du Nabob. Les trois députés ont fait le trajet de la côte de Coromandel à Suez sur la Mer-rouge à bord du bâtiment l'Hirondelle. Ensuite ils ont traversé l'Isthme d'Egypte jusqu'à Alexandrie, où ils furent arrêtés, pour n'avoir point fait registrer leurs effets à la douane : mais, sur ce qu'ils se justifient du soupçon de contrebande, il leur fut permis de poursuivre leur route, qu'ils continuerent d'Alexandrie par mer jusqu'à Marseille, où au départ des lettres ils faisoient la quarantaine. L'express qui en a porté ici le premier avis, & qui étoit arrivé par la même voie, étoit chargé de dépêches, par lesquelles le chevalier Edouard Hughes, commandant de l'escadre du Roi aux Indes-orientales, a instruit le ministère des détails de cet événement. Ceux que les directeurs de la compagnie ont reçus vont jusqu'à la fin d'Octobre 1776. Une frégate françoise & deux autres navires, arrivés à Suez en même tems que l'Hirondelle, ont aussi apporté des lettres contenant plusieurs circonstances de la scission dans le conseil de Madras. On a appris à la même occasion qu'il regnoit une violente dysenterie parmi les habitans de Suez ; & qu'au mois d'octobre l'on a essuïé dans l'isle de Ceylan un ouragan terrible, qui a fait échouer deux navires de la compagnie hollandoise des Indes près de Trincomale, & couler à fond plusieurs bâtimens du pais.

Le lord North est à-peu-près rétabli de son indisposition & à recommencé à travailler aux affaires qui concernent le premier ministre, avec ceux qui lui sont adjoints. Après les vacances de Pâques on proposera en parlement l'emprunt qu'il faudra faire pour les dépenses de la guerre actuelle. On dit qu'il sera de dix millions sterling, au-dessus des impôts ordinaires; & on a sous les yeux divers nouveaux droits & impositions pour paier les intérêts de cet emprunt par des moïens moins onéreux aux peuples.

P O R T U G A L.

- LISBONNE (*le 10 Mars.*) Joseph-Emmanuël, Roi de Portugal & d'Algarve, est mort dans la nuit du 22 au 23 Février. Ce Monarque, qui a conservé jusqu'à ce dernier moment la présence d'esprit, quoiqu'il eût perdu l'usage de la parole, avoit signé quelques jours avant sa mort le contrat de mariage du prince de Beira son petit fils avec l'infante Marie-Françoise sa fille, & la veille de son décès le mariage avoit été annoncé à la cour. Le regne de Joseph-Emmanuël sera remarquable dans les annales du Portugal. Les principaux événemens sont, comme l'on fait, la déplorable destruction de la ville de Lisbonne, occasionnée par le tremblement de terre du 1^{er}. Novembre 1755; la conspiration dont furent accusés plusieurs seigneurs de la plus haute noblesse, connus par leur opposition au comte de Carvalho,

aujourd'hui marquis de Pombal ; l'effrayante exécution qui s'ensuivit le 13 Janvier 1759, lorsqu'on trancha la tête au duc d'Aveiro, grand-maréchal de la cour, au marquis de Tavora, issu d'une des plus anciennes maisons qui descendoit des Rois de Léon, à sa mere, à son épouse, aux deux fils de ce marquis, & à son gendre, le comte d'Atougia ; & dont les cadavres furent ensuite brûlés sur l'échaffaud avec Antoine Alvarez Ferreira qui avoit été lié vif à un poteau sur ce même échaffaud. A ces événemens extraordinaires il faut ajouter celui de l'expulsion des Jésuites, accusés d'être les mobiles de la conjuration.

Le corps du feu Roi, après avoir été exposé pendant deux jours sur un lit de parade, a été transporté à l'église de Saint Vincent de Pera, & déposé dans le caveau de ses ancêtres. La Princesse du Brésil notre Souveraine, a reçu le 25 de Février l'hommage de toute la cour ; & a d'abord signalé son avènement au trône par divers actes de faveur & de justice, en faisant rendre la liberté à plusieurs prisonniers de distinction, & en rappelant dans le royaume diverses personnes qui en étoient bannies. Du nombre des premiers, s'est trouvé un évêque de Coimbre qui avoit été arrêté pour avoir publié des écrits en faveur du pouvoir ecclésiastique, & qui languissoit depuis 21 ans dans les prisons. Cet évêque a déjà paru à la cour avec une barbe blanche qui lui pendoit jusqu'à la poitrine, pour y faire ses remerciemens ;

Remerciemens ; son aspect a touché tous les spectateurs , & le récit de la maniere dont il étoit traité , a aigri tous les esprits contre le marquis. Deux freres naturels du Roi , emprisonnés avec les Jésuites , ont été relâchés , ainsi que ces ex-religieux , que l'humidité de leur prison a mis en un fort mauvais état. Dom Jean duc de Bragançe qui depuis 20 ans est hors du royaume pour avoir été enveloppé dans la malheureuse affaire de la maison de Tavora , est rappelé , rétabli dans ses biens & nommé généralissime des armées. On voit reparoître tous les jours des hommes dont l'existence étoit oubliée. On attend le retour de plusieurs autres , & en particulier d'un seigneur de distinction qui , lorsqu'on exécuta la famille de Tavora , a eu le tems d'échapper aux poursuites qu'on faisoit contre lui & de se retirer en Hollande. Quelques années après on lui écrit par ordre du gouvernement , que tout étoit oublié , & qu'on l'invitoit à revenir dans sa patrie où on lui promettoit de le laisser vivre en sûreté & de lui rendre tous ses biens. Le seigneur expatrié répondit qu'il avoit fait ses réflexions sur la proposition de retourner en Portugal , qu'il avoit même pris à ce sujet la consultation de plusieurs habiles médecins ; & que tous aiant été d'avis qu'il ne pourroit vivre sans tête , il s'excusoit d'accepter l'offre qu'on lui faisoit.

Le marquis de Pombal , sur qui tous les yeux étoient ouverts depuis la mort du Roi , quitta le 6 de ce mois cette capitale , après

qu'on lui eut redemandé les sceaux, pour aller finir ses jours à sa terre de Pombal, avec la marquise son épouse. Avant son départ, ce seigneur avoit reçu de la Reine le billet suivant.

Eu égard à l'estime grande & distinguée que le feu Roi mon pere (que Dieu ait dans sa sainte gloire) avoit pour le marquis de Pombal; & le dit marquis nous aiant représenté que son grand âge & ses infirmités habituelles ne lui permettant pas de continuer plus long-tems dans notre service roial, il desiroit obtenir la démission de tous les emplois qu'il avoit à la cour, pour se retirer à sa terre de Pombal: touchée de ces raisons, nous lui accordons la démission qu'il nous a demandée. Voulant en outre qu'il conserve tous les appointemens dont il jouissoit comme secretaire d'état pour les affaires du royaume, & par une faveur spéciale, nous lui donnons la commanderie de St. Jacques di Lanhozo, de l'ordre de Christ, dans l'archevêché de Brague, qui est vacante par la mort de François di Mello e Castro.

Du palais di nostra Signora d'ell'Adjuda, le 4 Mars 1777.

Mr. Visconte di Ponte di Lima a été nommé au poste de ministre & secretaire d'état vacant par la démission du marquis de Pombal, & la place de sur-intendant des finances a été confiée à Mr. le marquis di Angegia: on ne pouvoit faire un choix plus agréable à l'église & à l'état: c'est par un tel choix que nos augustes Souverains ont

15. Avril 1777.

621

voulu signaler les premiers jours de leur regne. Deux ecclésiastiques qui étoient à la cour, protégés par le marquis de Pombal, ont été arrêtés & emprisonnés. On prétend que le marquis avoit formé le dessein de mettre la couronne sur la tête du jeune prince de Beyra ; on saura plus tard si ce projet a été réel.

F R A N C E.

PARIS (le 30 Mars.) Il vient d'être publié une ordonnance du Roi , en date du 26 Février , *concernant les ingénieurs-géographes*. Il y est dit , “ que Sa Majesté aiant
„ fixé par son ordonnance du 31 Décembre
„ 1776 la composition & le service du corps-
„ roial du génie , & aiant réglé , qu'il seroit
„ attaché , par extraordinaire , des ingénieurs-
„ géographes à ce corps , elle a jugé à propos
„ d'expliquer plus particulièrement ses in-
„ tentions à leur égard „. En voici le précis.

Les ingénieurs-géographes des camps & armées, entretenus à la suite du département de la guerre, seront à l'avenir désignés par la dénomination d'*ingénieurs-géographes militaires*. Il en sera détaché deux à chacune des douze directions du corps-royal du génie & aux ordres des directeurs. Ils seront choisis parmi ceux pourvus de commissions de capitaines réformés à la suite de l'infanterie, ou de lettres de lieutenans. Ceux que Sa Majesté jugeroit à propos d'attacher par extraordinaire au corps du génie, ne pourront être désignés que par la dénomination d'*ingénieurs-géographes*. Pendant la paix, les fonctions principales des ingénieurs-géographes militaires seront de lever, avec les officiers du corps-royal

du génie, les plans des frontières & des pays, dans lesquels ils seront employés ; d'en dresser des cartes, & d'exécuter, relativement à la topographie, tout ce qui leur sera prescrit pour le service de Sa Majesté. En tems de guerre, ceux qu'on détachera aux armées, seront employés, avec les officiers du corps royal du génie, à dessiner les marches & le terrain des camps, & à former les cartes topographiques du pays & les plans des positions & des opérations des armées. Fait Sa Majesté défense à tout ingénieur-géographe de donner ou laisser prendre copie des plans, cartes ou mémoires relatifs au travail, dont il aura été chargé, sans permission, &c.

La dénonciation de Mr. Angrand contre les ex-Jésuites, dont nous avons parlé dans le dernier Journal, vient d'être supprimée par un arrêt du parlement, d'après le court réquisitoire de Mr. Séguier, avocat du Roi, conçu en ces termes : *nous apportons à la cour un imprimé contenant le récit fait par un de Messieurs lors de l'assemblée des chambres du 28 Février dernier ; & comme cet imprimé est contraire aux réglemens de la librairie, nous avons cru devoir en requérir la suppression.* --- Le procès de Mr. le duc de Guines a été jugé le 19 de ce mois par quarante-cinq juges. Il l'a gagné d'une voix unanime. La plainte de Tort, en ce qu'il impute à Mr. le duc de Guines de l'avoir fait jouer dans les fonds d'Angleterre, & de l'avoir fait fuir de Londres, est déclarée injurieuse & calomnieuse. Mr. le duc de Guines & Mr. de Monval sont déchargés de l'accusation. Tort est blâmé, ce qui s'exécute en faisant mettre le condamné à genoux, & lui disant : *la cour te blâme & te déclare infâme.*

me, va-t-en. Il est condamné en outre en des dommages & intérêts envers Mr. le duc de Guines, Mr. de Monval & Mr. de Saudray par forme de réparation civile, applicables, de leur consentement, aux pauvres prisonniers, & à tous les dépens du procès (qui emportent prison). Est enjoint à Roger & Delpesch d'être plus circonspects à l'avenir, leur écrou, ou acte d'emprisonnement subsistant; & lesdits Roger & Delpesch ainsi que Tort interrogés sur la sellette, tous trois condamnés aux dépens du procès. Tous les mémoires de Tort, Roger & Delpesch supprimés avec les qualifications de calomniateur & autres. Est fait défense à Falconnet, écrivain de Tort, d'en faire à l'avenir de semblables, sous peine de punition exemplaire. Mr. le duc de Guines autorisé à se retirer par devers le Roi pour demander à Sa Majesté que l'aperçu, mémoire adressé par l'avocat Gerbier à Mr. le duc d'Aiguillon pour être mis sous les yeux du feu Roi, à l'époque du commencement de cette affaire, soit supprimé du dépôt des affaires étrangères, comme faux & calomnieux. En conséquence est ordonné que la copie du dit aperçu étant au procès en sera tirée & remise entre les mains du procureur-général du Roi. Et sur la plainte portée au châtelet contre Mr. Gerbier conseil de Tort, la cour reçoit Mr. le procureur-général appelant de l'arrêté du châtelet, qui déclaroit la dite plainte nulle; & faisant droit sur le dit appel, met le dit Gerbier hors de cour. On dit que Mr.

Tort veut se pourvoir au conseil contre cette sentence du parlement. --- Nous avons annoncé dans son tems que malgré les représentations du parlement, les poursuites contre les usuriers d'Angoulême ont été annulées par des arrêts du conseil, sous prétexte (à ce qu'on disoit) que pour l'avantage du commerce il falloit regarder l'argent comme marchandise, sujet conséquemment à une variation de prix telle qu'elle a lieu pour les denrées & pour le cours des effets à la bourse, attendu que celui qui se détermine librement à se procurer de l'argent, doit prévoir le parti qu'il en veut tirer en spéculations lucratives ou en amélioration de son commerce; & que s'il en fait un mauvais usage, ou qu'il se trompe dans ses combinaisons, la faute ne peut réjaillir sur le prêteur, qui ne force personne à prendre sa marchandise, y mettant des conditions proportionnées aux risques à courir. Mais cette jurisprudence est proscrite par un arrêt qui vient d'être publié, & qui sur l'appel *a minima* d'une sentence d'un bailliage du ressort, condamne au carcan & au bannissement plusieurs particuliers de l'endroit convaincus d'usure; quelques-uns pour avoir escompté ou prêté sur gages à vingt sols pour louis par mois (ou 50 pour 100 par an.) Parmi ces usuriers sont un commissaire de police, un chirurgien, un apoticaire & un huissier. Le même arrêt décharge d'accusation le prier de Saint-Laurent, chanoine de la cathédrale, & le curé de la paroisse de Saint Donatien.

Il ordonne que les loix usitées depuis le capitulaire de Charlemagne de l'année 780 jusqu'à l'arrêt de la cour du 27 Août 1764 seront exécutées selon leur forme & teneur : en conséquence fait défenses à toutes personnes d'exercer aucune espece d'usage prohibée par les saints canons reçus dans le Roïaume , ordonnances, arrêts & réglemens de la cour , en quelque maniere que ce soit ou puisse être ; & même sous apparences feintes ou controuvées de faits de commerce.

On fait circuler ici deux mémoires volumineux pour la communauté des jardiniers & laboureurs de Strasbourg & celle des bouchers , contre le magistrat administrateur de la même ville , qui sous prétexte du bien public a ordonné l'aliénation des terrains consacrés aux communes. Ces mémoires où on fait mention de la préture de feu Mr. Klinglain , contiennent d'excellens principes surtout ce qui a rapport au droit sacré des communes ; mais de vingt tribus qui composent la bourgeoisie de Strasbourg , il n'y a que les deux qui ont besoin de pâturages , qui s'opposent à ce qu'on les rende plus profitables en les affermant. Le jugement de ce procès est renvoïé par arrêt du conseil à Mr. de Blair , conseiller d'état , intendant d'Alsace , dont les lumieres & l'intégrité sont unanimement reconnues des deux parties contestantes.

La Philosophie de la nature , ouvrage diffus

en six volumes (a), imprimé avec approbation de deux docteurs, a excité l'attention du châtelet, qui l'a fait brûler il y a quelque-tems; & qui a rendu une sentence qui condamne l'auteur au bannissement, un des censeurs au blâme & l'autre à être admonété. On les avoit arrêtés sur le champ au châtelet, où ils s'étoient rendus pour répondre aux juges; & on les fera peut-être rester en prison jusqu'à l'arrêt du parlement qui ne sera peut-être pas rendu si-tôt. On croit voir par cet exemple de sévérité que la magistrature veut s'armer sérieusement contre les ennemis de la religion, des mœurs & de la société.

Mr. le maréchal de Nicolai est très-dangereusement malade, d'un racornissement de la vessie; on désespere de sa guérison. Ce bon vieillard a exigé de son frere, l'ancien premier-président de la chambre des comptes, qu'il reverroit avec bonté son fils l'ex-militaire, aujourd'hui premier-président du grand-conseil. Ce fils étoit depuis long-tems disgracié auprès de son pere qui paroissoit inflexible à son égard. Cependant il a cédé aux instances de son frere mourant, & la

(a) Voyez le dernier Journal, p. 492. Toutes ces belles productions qui prouvent que les hommes sont originairement des poissons, qu'on ne peut prouver l'existence de Dieu, qu'il faut faire des expériences physiques sur les enfans, &c. sont d'un certain Mr. de l'Isle, que personne ne connoit hors les initiés aux mystères philosophiques.

réconciliation s'est faite au grand contentement de la famille qui voioit avec douleur un fils aîné, éloigné de la maison paternelle. ---- Un froid vif qui a succédé à la chaleur qu'il a fait ici pendant les premiers jours de Mars, a occasionné beaucoup de rhumes. Le Roi lui-même en a un très-incommode ; Monsieur s'en est également ressenti, ainsi que Mgr. le comte d'Artois.

Parmi les prédicateurs de Paris pour le carême on compte vingt-quatre ex-Jésuites, dont le plus renommé est l'abbé de Beau-regard, qui prêche aux Quinze-vingts, & qui est désigné pour prêcher le carême prochain devant le Roi. Dans un sermon qu'il a prononcé *contre les mauvais livres*, il a attaqué violemment les philosophes modernes. --- La nouvelle prématurée de la mort du comte du Barry, époux de la comtesse de ce nom, a été occasionnée par une maladie dangereuse, dont il se trouve attaqué.

On écrit de Compiègne que soixante habitans de trois villages circonvoisins aiant voulu le 10 de ce mois, à quatre heures du matin, passer ensemble la rivière d'Oise à un endroit nommé le Bac-de-jaux, la barque s'est enfoncée au milieu du passage, & quarante-deux personnes ont été noïées, parmi lesquelles sont une femme enceinte & six filles : les dix-huit autres se sont fau-vées à la nage.

Le capitaine Bonnet venant de la Martinique, d'où il est parti le 13 Janvier, a dit y avoir appris que depuis quelque-tems les

anglois avoient arrêté trois navires françois expédiés pour Miquelon ; que Mr. Dennerry, général à St. Domingue , en aiant été informé , expédia aussi-tôt une frégate à la Jamaïque pour les réclamer , & ordonna au capitaine de s'emparer à son retour de tous les bâtimens anglois qu'il trouveroit , si on ne lui donnoit pas satisfaction à cet égard ; le gouverneur de la Jamaïque la refusa , & le commandant de la frégate aiant rencontré au retour à la hauteur de Porto-Rico une corvette angloise , il la combattit , la prit & la conduisit au cap ; alors Mr. Dennerry dépêcha une frégate en France pour rendre compte de cet événement , & un bateau au général de la Martinique , qui , de son côté envoie aussi en France une corvette pour le même objet ; elle se nomme la Favorite , & est commandée par Mr. de Kerfaint.

Les sieurs Perrier proposent , avec l'autorité du gouvernement , de construire des machines à feu pour élever l'eau de la Seine & la distribuer dans tous les quartiers & dans toutes les maisons de Paris , aux particuliers , corps & communautés qui en désireront. L'exécution de ce même projet a le plus grand succès à Londres , quoique le reflux de la mer dans la Tamise ne laisse aux entrepreneurs que six à sept heures de travail par jour. Les machines qu'on se propose de construire doubles , afin que le service de l'une supplée à celui de l'autre , en cas de réparation nécessaire , donneront trois cens mille pieds cubes d'eau par jour ; l'eau

qu'elles éleveront à une hauteur convenable, fera apportée dans le grand réservoir d'approvisionnement, où elle aura le tems de déposer la vase dont la riviere est souvent chargée; mais ce projet étant aussi étendu qu'il peut devenir utile, & même agréable, on ne sauroit en entreprendre l'exécution sans que la vente d'une partie de l'eau que doivent fournir les machines ne soit assurée; en conséquence, on offre au public de souscrire un abonnement, par lequel chaque propriétaire ou simple locataire de maison s'engagera au paiement de 50 liv. chaque année, pour chaque muid d'eau par jour qu'ils désireront de se procurer, sans autres fraix que ceux qui regarderont les conduites, distribution & réservoirs dans l'intérieur des maisons; les sieurs Perrier se chargeant de tous fraix d'établissement, entretien des machines, réservoirs, conduites de distribution, robinets, trappes, regards, puits &c. La somme de 50 liv. devra être payée une année d'avance dès qu'on recevra l'eau, & ensuite de trois mois en trois mois par quartiers; on observe que la même quantité d'eau couteroit, par les voies ordinaires, plus de 240 livres. Il sera libre aux particuliers, acquéreurs de l'eau, d'en refuser la jouissance à l'époque qu'ils notifieront, & par conséquent de n'en plus payer le prix; mais la première année payée d'avance ne leur sera point rendue, & dédommagera les entrepreneurs des fraix d'un tuyau, qui aiant été établi pour ces particuliers,

liers, deviendrait inutile. L'eau sera servie tous les deux jours, & à des heures réglées, par des fontainiers qui tourneront de gros robinets, placés sur les conduites principales, & rempliront ainsi les réservoirs de chaque maison; ces réservoirs peuvent n'être pas fort dispendieux, si on se sert, comme à Londres, de simples tonneaux.

MARSEILLE (le 18 Mars.) Le capitaine Jung, de Bordeaux, parti de la Martinique le 1^{er}. Février, a dit que le lendemain de son départ étant au débouquement, il a rencontré une frégate angloise qui l'a visité; & que le 26 étant à 100 lieues à l'est des isles Açores, il a rencontré un convoi de 25 bâtimens anglois faisant route à l'ouest.

Le capitaine Gourin, de Marseille, parti du Port-au-Prince le 4 Janvier, a déposé que le 21 se trouvant à 200 lieues des débouquemens, il a rencontré un bateau corsaire des Insurgens, à bord duquel il a été obligé de se rendre & d'exhiber ses expéditions; le corsaire lui a dit avoir fait deux prises angloises.

Nous apprenons de Toulon qu'on y arme en diligence une frégate pour passer au levant le baron Tott, nommé par le Roi inspecteur-général des établissemens.

On apprend d'Alger qu'il y est arrivé 4 mille janissaires que le Dey a pris à sa solde. On ajoute que ce Prince maure étoit occupé à faire relever les ouvrages de la place & à border la côte de redoutes, armant

mant en guerre tous les bâtimens qui formeront une flotte composée de 3 frégates, 4 barques, 6 chébecs, 2 demi-galères & quantité de galiotes & autres bâtimens semblables en cas de besoin.

Des lettres d'Espagne marquent ce qui suit : " La nuit du 3 au 4 de ce mois, il y eut une alarme au Pardo. La garde qui passa la nuit dans un appartement à côté de la chambre du Roi, ayant entendu entre une & deux heures du matin un bruit sourd, en donna sur le champ le signal. En conséquence les officiers de garde, ainsi que la garde du corps accoururent d'abord auprès de lui; & après une exacte visite, l'on trouva dans une antichambre du Roi une échelle de corde attachée à un balcon, & à ce qu'on assûre, un couteau & un petit sac dans lequel se trouvoit une instruction pour celui qui devoit se servir de cette échelle. L'on s'est empressé de faire les recherches les plus exactes, pour le découvrir; & l'on dit même que trente personnes ont été emprisonnées à ce sujet. Cependant on ignore jusqu'à présent, si l'auteur de cet attentat est arrêté; & l'on ne fait pas même quel pouvoit être son dessein. Quoiqu'il en soit, les gardes ont été doublées à l'entour du palais, & l'on a donné des ordres de faire marcher continuellement des patrouilles,,. Cependant on contredit cette nouvelle, & nous en attendons la confirmation.

P A Y S - B A S.

IPRES (le 20 Mars.) Hier, jour du nom de S. M. l'Empereur, on a fait à Messines, petite ville située à deux lieues d'ici, l'ouverture solennelle de la fondation pieuse érigée ensuite des lettres-patentes de l'Impératrice-Reine du 30 Août de l'année dernière, pour l'éducation & l'instruction des enfans de bas-officiers & de soldats de ses troupes. Mgr. notre évêque s'y est à cet effet rendu vers les dix heures du matin accompagné de Mr. l'archidiacre & de deux chanoines de l'église cathédrale, du baron de Bonnaert, grand bailli de la ville & châtellenie d'Ipres, en qualité de commissaire-royal de cette fondation, de Mr. l'abbé le Couvreur, chanoine de la cathédrale, de Mr. de Gheus, ancien avoué de cette ville, & de Mr. de Merghelynck, grand-bailli de Messines, membres du comité établi par le gouvernement pour l'administration de la même fondation. Après avoir fait assembler la nouvelle communauté d'hospitalières composée la plupart de filles d'officiers chargées du soin & de l'instruction des enfans, dont un grand nombre de l'un & de l'autre sexe, âgés entre deux & douze ans, y étoient arrivés la veille, & après avoir fait lire en présence des députés du chapitre & du magistrat de Messines, les titres du nouvel établissement, ainsi que les statuts & les réglemens, portés pour la police & la discipline de la maison, Mgr. l'évêque s'est rendu avec tous les assistans à l'église, où après la grand'Messe solennelle du chapitre il a entonné le *Te Deum*; ensuite il a donné aux hospitalières un repas auquel ont assisté Mrs. les chanoines de son église cathédrale qui l'accompagnoient, Mr. le grand-bailli & Mrs. les membres du comité, ainsi que les députés du chapitre & du magistrat de Messines, & il y a eu à cette occasion dans la ville des réjouissances publiques. Cet utile établissement remplace le monastère de l'ordre de St. Benoit, qui avoit

été fondé à Messines en 1060 par Baudouin V. comte de Flandre, & Adele, fille de Robert, Roi de France, son épouse ; pour trente religieuses d'extraction noble : à la mort de la dernière abbesse ce monastere s'est trouvé dans le cas de devoir être supprimé à cause du petit nombre de religieuses auquel il étoit réduit : il n'en reste plus que six, à la subsistance desquelles il a été pourvû par des pensions dignes de la bienfaisance de Sa Maj. ; les biens & les revenus quelconques du monastere ont été unis avec toutes les formalités de droit à la nouvelle fondation, dont S. M. a d'ailleurs enrichi la donation par d'autres fonds & moyens dignes de sa royale munificence ; il ne pouvoit être fait des biens du monastere supprimé, un usage plus noble ni plus intéressant pour l'humanité, en même tems que pour la religion & l'état, puisqu'ils vont servir à élever dans le sein de la religion les enfans de ceux qui consacrent leur vie à la défense de l'état, & à faire de ces enfans exposés à l'abandon & à la misere, de bons militaires & des citoyens utiles : on admettra à cette fondation les enfans de bas-officiers & de soldats de l'un & de l'autre sexe dès l'âge le plus tendre, les garçons y seront élevés jusqu'à l'âge de sept ans, & lorsqu'ils auront atteint cet âge, on les fera passer à Anvers, où il sera pourvû à leur éducation ultérieure dans l'établissement militaire que S. M. y a érigé depuis peu & qui consiste en une maison d'éducation pour les fils de bas-officiers & de soldats, & en une academie pour un nombre considérable de fils d'officiers. Les filles de bas-officiers & de soldats placées à la fondation de Messines y resteront jusqu'à l'âge où elles pourront, au moyen de l'éducation qu'elles y auront reçue, gagner honnêtement leur subsistance dans le monde.

M O R T S.

Jean-François-Joseph de Rochechouart, évêque-duc de Laon, pair de France, cardinal-prêtre de la Ste. église romaine, abbé-commendataire des abbayes de St. Ouën, ordre de St. Benoît, diocèse de Rouen; de St. Remy, même ordre, diocèse de Rheims; & de Signy, ordre de Cîteaux, même diocèse, est mort subitement d'une humeur dartreuse, dans la 70e. année de son âge, étant né le 28 Janvier 1708. Il avoit été sacré en 1741, & élevé à la pourpre par Clément XIII en 1761.

Joseph-Marie comte de Wilczeck, conseiller intime actuel & chambellan, ci-devant conseiller impérial aulique actuel, mourut à Vienne le 1. Mars, à l'âge de 77 ans.

Il vient de mourir à Stockholm, à l'âge de 102 ans, un françois, nommé Antoine Fleuri, qui a exercé presque jusqu'au jour de sa mort la profession de maître de danse. Il a vécu 60 ans dans la capitale de la Suede.

Dans le dernier journal p. 529, l. 8, & l'état, lisez & de l'état.

— — — — —

Table alphabétique des matieres de Littérature, depuis Janvier 1777.

- A**ccord (l') de la philosophie avec la religion, prouvé par une suite de discours historiques & critiques relatifs à treize époques, lesquelles comprennent les diverses révolutions qui ont eu lieu dans le cours des siècles. Tome premier. 1. Janvier. Page 3
- Almanach encyclopédique de l'histoire de France, où les principaux événemens de notre histoire se trouvent rangés suivant leurs dates, sous chacun des jours de l'année. 15. Mars 425
- Anecdotes des beaux arts, contenant tout ce que la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la littérature, la musique, &c., & la vie des artistes, offrent de plus curieux & de plus piquant, chez tous les peuples du monde, depuis l'origine de ces différens arts, jusqu'à nos jours. 1. Janvier. 24
- Bevölkerung (von der) &c. De la population, paradoxé. 1. Janvier. 27
- Calendrier de Philadelphie. 1777. 1. Février. 185
- Caractères du Messie (les) vérifiés en Jésus de Nazareth. 1. Mars. 346
- Catalogue raisonné de la collection de livres de Mr. Pierre Antoine Creyenna, négociant à Amsterdam. Sixieme volume. 15. Mars. 418
- Costume, (le) ou essai sur les habillemens & les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvé par les monumens. 1. Mars. 333
- De Re Sacramentariâ, contra perduelles hæreticos &c. 15. Mars. 420
- Diatribé clémentine, ou dissertation dans laquelle on discute pour le fait & pour le droit tout ce qui concerne les lettres publiées sous le nom du Pape Clément XIV. Ganganelli. 15. Mars 415
- II. Part. Z z

- Dictionnaire des artistes , ou notice historique & raisonnée des architectes , peintres , graveurs , sculpteurs , musiciens , acteurs & danseurs ; imprimeurs , horlogers & mécaniciens. Par Mr. l'abbé Fontenai. 15. Mars. Page 401**
- Dictionnaire des origines ou époque des inventions utiles , des découvertes importantes , & de l'établissement des peuples , des religions , des sectes , des hérésies , des loix , des coutumes , des modes , des dignités , des monnoies , &c. 1. Avril. 479**
- Dictionnaire d'hyppiatrique pratique , ou traité complet de la médecine des chevaux. Par Mr. Robinet , artiste vétérinaire à Nomeny. Proposé par voye de souscription. 1. Avril. 504**
- Doutes proposés sur l'explication que Mr. de Mairan donne des aurores boréales. 1. Avril. 497**
- Epitome Commentariorum Guiliel. Estii & Cornelii à Lapide in omnes D. Pauli epistolas , per Joannem à Gorcum. Editio nova. Abregé des commentaires d'Estius & de Cornelius à Lapide , par Jean de Gorcum. Nouvelle édition. 15. Avril. 570**
- Esprit des meilleurs écrivains françois ; ou recueil de pensées les plus ingénieuses , tant en vers qu'en prose , tirées de leurs ouvrages & rangées par ordre alphabétique. 15. Avril. 582**
- Essai sur les moyens de diminuer les dangers de la mer , par l'essuion de l'huile , du goudron , ou de toute autre matière flottante. Avec des questions proposées sur ce sujet. Par Mr. de Lelyveld. Traduit du hollandois. 1. Janvier. 11**
- Essai particulier de politique , dans lequel on propose un partage de la Turquie européenne. 1. Avril. 486**
- Extrait d'une lettre écrite à des périodistes , au sujet du ver solitaire , & du remède qu'on a annoncé dans ce journal. 15. Avril. 585**
- Fragment d'une épître de Mr. François de Neufchâteau sur les querelles littéraires. 15. Avril. 580**
- Guérifons de fièvres algues opérées par le froid. 15. Mars. 429**

- Histoire du bas-empire, en commençant à Constantin le Grand, par Mr. le Beau, &c. Tomes 19 & 20. 1. Mars. Page 339*
- Histoire abrégée des Papes, depuis St. Pierre jusqu'à Clément XIV, tirée des auteurs ecclésiastiques. 1. Mars 349*
- Histoire véritable des tems fabuleux ; ouvrage qui, en dévoilant le vrai que les histoires fabuleuses ont travesti ou altéré, sert à éclaircir les antiquités des peuples, & sur-tout à venger l'histoire sainte. Par Mr. l'abbé Guérin du Rocher, 15 Mars 422*
- Histoire politique du gouvernement françois, ou les quatre âges de la Monarchie françoise. 15 Mars. 424*
- Imposteurs (les) démasqués, & les usurpateurs punis, ou histoire de plusieurs aventuriers qui, ayant pris la qualité d'Empereur, de Roi, de Prince, d'Ambassadeur, de Tribun, de Messie, de Prophete, &c. &c. &c. ont fini leur vie dans l'obscurité, ou par une mort violente. 15. Janvier. 81*
- Invention d'un nouveau microscope, par le sieur Bataille, artiste, demeurant à Anvers. 1. Mars. 352*
- Jubilé, (le) ode suivie de deux autres ouvrages du même genre. Par Mr. Gilbert. 15. Fév. 258*
- Juliae & Montium subterranea, sive fossilium variorum per utrumque Ducatum hinc inde repertorum syntagma. A Francisco Beuth, missionario Julio-Montensi. 1. Février. 159*
- Lettres de quelques juifs portugais & allemands, à Mr. de Voltaire ; avec un petit commentaire extrait d'un plus grand. Quatrieme édition. 15. Janvier. 94*
- Lettre d'un ami des hommes, ou réponse à la satire de Mr. de V. contre le clergé de France. 15. Janvier. 102*
- Lettre de Pekin sur le génie de la langue chinoise & la nature de leur écriture symbolique, comparée avec celle des anciens égyptiens : en réponse à celle de la société royale des sciences de Londres sur le même sujet ; on y a joint l'extrait 222*

<i>de deux ouvrages nouveaux de Mr. de Guignes, &c. relatifs aux mêmes matieres.</i>	1. Février.	
	Page	166
<i>Lettres turques recueillies & publiées par Etienne Pastor-Vecchio.</i>	1. Février.	179
<i>Lettre de Mr. Crevenna à l'auteur de ce journal.</i>	15. Février.	272
<i>Lettres édifiantes & curieuses écrites des missions étrangères. Recueils 31, 32, 33, 34.</i>	15. Mars.	408
<i>Maître d'histoire, (le) ou chronologie élémentaire historique & raisonnée des principales histoires ; disposée pour en rendre l'étude agréable & facile à la jeunesse : ouvrage qui peut servir de suite aux principes d'institution.</i>	15. Février.	262
<i>Mânes (aux) de Louis XV & des grands hommes qui ont vécu sous son regne.</i>	1. Avril.	492
<i>Maniere prompte de prévenir & de guérir les panaris, par Mr. Côme, &c. résidant à Poitiers.</i>	1. Avril.	507
<i>Manuel des supérieurs ecclésiastiques & réguliers, des confesseurs & des directeurs, ou l'art de guérir les maladies de l'ame.</i>	1. Avril.	496
<i>Mémoires, concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des chinois.</i>	15. Janvier.	87
<i>Moyen de prévenir les épidémies, les pestes & les mortalités</i>	1. Janvier.	30
<i>Moyen de se garantir de la mauvaise odeur de l'huile à peindre.</i>	15. Mars.	430
<i>Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots, tirées du Journal historique & littéraire de Luxembourg, avec la réfutation de l'Essai sur les moyens de diminuer les dangers de la mer.</i>	1. Mars.	350
<i>Observations sur la fécondité des êtres hétérogènes, tels que des chiens-loups, &c.</i>	15. Avril.	583
<i>Ode sur les Volcans,</i>	1. Février.	173
<i>Ode adressée à S. A. S. Electorale de Treves.</i>	15. Mars.	428
<i>Ouvres diverses de Mr. le comte de Tressan, &c.</i>	1. Mars.	323

Prospectus d'un ouvrage de Mr. l'abbé Floris sur les droits de la vraie religion soutenus contre les maximes de la nouvelle philosophie. 1. Février. Page 183.

Réflexions d'un ecclésiastique patriote sur les corps religieux. 15. Février. 267

Remarques sur l'Épître de Mr. de V. aux parisiens. 1. Janvier. 31

Remède très-efficace contre l'épilepsie. 1. Février. 187

Remède de Galien contre les insomnies opiniâtres. 1. Février. 187

Réponse aux objections faites à un périodiste à l'occasion d'un ouvrage du marquis de Montalembert sur les fortifications; & observations sur cette réponse. 15. Janvier. 104

Réponse à la lettre écrite par un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois Siècles. 1. Février. 163

Réponse à l'auteur de ce Journal à des lettres anonymes. 1. Février. 186

Réponse de l'auteur de ce Journal aux auteurs de celui, intitulé : l'Esprit des Journaux. 15. Février. 237

Science (la) de la botanique, consistant dans les plantes gravées du livre intitulé : Species plantarum Linæi. 15. Mars. 426

Table générale des matières, noms & ouvrages d'auteurs compris dans les écrits périodiques de feu Mr. Freron, depuis l'origine, jusques & compris l'année 1775. 15. Mars. 425

Vers de Mr. Dorat, recueillis dans l'almanach des Muses. 1777. 15. Mars. 414

Vita Domini nostri Jesu-Christi ex solo evangeliorum textu, in unum collecto, ac juxta ordinatam rerum & temporum seriem disposito. 15. Avril. 530

Opéra & studio doctoris theologi. 15. Avril. 530

*Voyage littéraire de la Grèce, ou lettres sur les
anciens & modernes, avec un parallèle de leurs
mœurs. Par Mr. Guys, &c. Nouvelle édition.*

15. Avril.

*Voyageur françois (le) ou la connoissance de l'an-
cien & du nouveau monde, mis au jour par Mr.
de la Porte. Tomes 21 & 22. 15. Avril.*

557

573

T A B L E

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	587	
RUSSIE.	(<i>Petersbourg.</i>	589	
POLONNE.	(<i>Varsovie,</i>	590	
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	593	
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	594	
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	596
		<i>Barentz</i>	600
		<i>Nuremberg.</i>	600
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	601
		<i>Naples.</i>	604
		<i>Florence.</i>	605
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	606	
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	617	
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	621
		<i>Marseille.</i>	630
PAYS-BAS.	(<i>Ipres.</i>	632	
		<i>Morts.</i>	634